



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.2857
24 avril 1989

FRANCAIS

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 2857e SEANCE

Tenue au Siège, à New York
le lundi 24 avril 1989, à 10 h 30

Président : M. BELONOGOV

(Union des Républiques
socialistes soviétiques)

<u>Membres</u> :	Algérie	M. DJOUDI
	Brésil	M. ALENCAR
	Canada	M. FORTIER
	Chine	M. WANG Guangya
	Colombie	M. PEÑALOSA
	Ethiopie	M. TADESSE
	Etats-Unis d'Amérique	M. OKUN
	Finlande	M. TORNUDD
	France	M. BLANC
	Malaisie	M. HASMY
	Népal	M. RANA
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. BIRCH
	Sénégal	Mme DIALLO
	Yougoslavie	M. PEJIC

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 55.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LA SITUATION CONCERNANT L'AFGHANISTAN

LETTRE DATEE DU 3 AVRIL 1989, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES DE LA MISSION PERMANENTE DE L'AFGHANISTAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (S/20561)

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Conformément aux décisions prises au cours des séances précédentes sur cette question, j'invite le Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan et le représentant du Pakistan à prendre place à la table du Conseil; j'invite les représentants de l'Angola, de la Bulgarie, des Comores, de Cuba, du Yémen démocratique, de la République démocratique allemande, de l'Inde, de l'Iraq, du Japon, de la République démocratique populaire lao, de Madagascar, de la Mongolie, du Nicaragua, de l'Arabie saoudite, de la République arabe syrienne, de la Turquie, de la République-Unie de Tanzanie et du Viet Nam à occuper les places qui leur sont réservées sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Wakil (Afghanistan) et M. Umer (Pakistan) prennent place à la table du Conseil; M. Diakenga Serão (Angola), M. Stresov (Bulgarie), M. Moumin (Comores), M. Oramas Oliva (Cuba), M. Al-Ashtal (Yémen démocratique), M. Zachmann (République démocratique allemande), M. Gharekhan (Inde), M. Sumaida (Iraq), M. Kagami (Japon), M. Kittikhoun (République démocratique populaire lao), M. Rabetafika (Madagascar), M. Dugersuren (Mongolie), M. Serrano Caldera (Nicaragua), M. Shihabi (Arabie saoudite), M. Al-Masri (République arabe syrienne), M. Aksin (Turquie), M. Chagula (République-Unie de Tanzanie) et M. Nguyen Duc Hun (Viet Nam) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants du Bangladesh, du Burkina Faso, du Congo, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, de la Pologne, de la Somalie et de la République socialiste soviétique d'Ukraine des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Président

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Mohiuddin (Bangladesh), M. Dah (Burkina Faso), M. Adouki (Congo), M. Zapotocky (Tchécoslovaquie), M. Esztergalyos (Hongrie), M. Gorajewski (Pologne), M. Osman (Somalie) et M. Oudovenko (République socialiste soviétique d'Ukraine) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le Conseil de sécurité va maintenant reprendre l'examen du point inscrit à son ordre du jour.

Le premier orateur est le représentant de la Tchécoslovaquie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. ZAPOTOCKY (Tchécoslovaquie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à exprimer mon plaisir de vous voir présider le Conseil de sécurité en avril et à vous souhaiter plein succès dans l'exercice de ces fonctions de responsabilités. Je suis certain que grâce à vos capacités, à votre compétence et à vos talents de diplomate, les travaux du Conseil se solderont par des résultats importants.

Je voudrais également remercier votre prédécesseur, la Représentante permanente du Sénégal, pour la manière constructive dont elle a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

La République socialiste tchécoslovaque est profondément préoccupée de l'évolution dangereuse de la situation le long de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, qui montre à l'évidence que l'intervention croissante contre l'Afghanistan se manifeste de plus en plus sous la forme d'actes d'agression manifeste. Les faits révélés par M. Wakil, Ministre des affaires étrangères de la République afghane, dans la déclaration qu'il a faite au Conseil de sécurité le 11 avril 1989, sont alarmants. Le déploiement continu des forces armées pakistanaïses et l'accroissement des actions militaires contre l'Afghanistan témoignent de l'existence de nouveaux plans dangereux visant à intensifier le conflit, ce qui entraîne une escalade des tensions dans cette partie du monde. Nous sommes non moins préoccupés par les faits qui révèlent une participation directe d'officiers pakistanaïses de rang élevé dans les conflits armés menés directement en territoire afghan, tels que le combat qui a actuellement lieu pour contrôler Jalalabad sous le commandement direct de généraux pakistanaïses et qui a déjà fait des milliers de morts.

L'évaluation en chiffres de l'importance du matériel de combat utilisé, dont les armes les plus modernes et les plus perfectionnées, dans les raids d'intervention montrent de manière convaincante que l'assistance militaire étrangère fournie aux forces antigouvernementales, qui sont motivées par le désir de renverser le Gouvernement afghan et de provoquer par la force un changement dans le système politique du pays, se poursuit de manière intense.

Voilà un an maintenant que le monde s'est félicité de la conclusion des Accords de Genève concernant l'Afghanistan, qui ont préparé la voie à la cessation de la longue guerre non déclarée qui durait depuis 10 ans et qui a causé tant de souffrances au peuple afghan jusqu'à ce jour. Les Accords de Genève ont créé une base réaliste et honnête en vue de régler ce problème. On s'attendait à ce qu'ils donnent des garanties au peuple afghan qui lui permettent de résoudre seul, en fin de compte, ses problèmes, sans ingérence extérieure. Les Accords de Genève comprennent également des arrangements bilatéraux entre l'Afghanistan et le Pakistan sur les principes de leurs relations mutuelles et, notamment, sur la non-ingérence et la non-intervention. Dans son article II, l'accord stipule clairement, notamment, que les parties contractantes respecteront mutuellement leur droit souverain et inaliénable de décider librement de leur système politique, économique, culturel et social respectif, qu'elles s'abstiendront de la menace ou de l'emploi de la force sous quelque forme que ce soit et qu'elles ne violeront pas

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

leurs frontières respectives, et qu'elles prendront des dispositions pour que leur territoire respectif ne soit pas utilisé de quelque manière que ce soit qui pourrait attenter à la souveraineté, à l'indépendance politique, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'autre partie contractante. Elles se sont engagées à s'abstenir mutuellement d'intervention armée et de toute action visant à déstabiliser l'autre partie contractante, et elles se sont expressément engagées également à s'abstenir de fournir un appui direct et indirect aux mouvements rebelles ou sécessionnistes dirigés contre l'autre partie contractante. Elles se sont obligées à ne pas permettre, dans leurs territoires respectifs, la présence, dans des camps ou dans des bases, l'organisation, l'entraînement, le financement ou l'armement d'individus et de groupes politiques, ethniques ou autres engagés dans des activités subversives ou insurrectionnelles dans le territoire de l'autre partie contractante.

Est-ce que la situation actuelle prouve que ces obligations sont respectées par le Pakistan? C'est tout le contraire qui est vrai. L'Union soviétique s'est maintenant acquittée pleinement de ses obligations aux termes des Accords de Genève, mais il ne fait aucun doute que le Pakistan et certaines autres forces étrangères ne veulent pas laisser la solution des questions afghanes exclusivement entre les mains des Afghans.

Pour leur part, les dirigeants afghans cherchent à mettre fin aux effusions de sang et à ouvrir le dialogue. Ils en ont donné la preuve de manière concrète.

M. Najibullah, Président de la République afghane et Secrétaire général du Comité central du Parti démocratique populaire de l'Afghanistan, a souligné que le parti et ses alliés n'insistaient pas pour avoir le monopole du pouvoir et qu'ils sont au contraire désireux de créer un gouvernement comprenant des représentants de toutes les couches de la société afghane.

Les dirigeants du pays font tout leur possible pour assurer la réconciliation politique et l'expansion de la plate-forme sociale et économique afin de favoriser les transformations démocratiques dans le pays. Les organes suprêmes du pays ainsi que les entités de l'administration publique sont en train d'être renforcés par des représentants et des fonctionnaires influents des couches et des groupes sociaux les plus divers de la société afghane. Les dirigeants de la République afghane ont pris des mesures pour faire participer à la gestion des affaires de l'Etat les forces politiques qui se trouvent être à l'extérieur du territoire afghan et qui souhaitent cependant participer au processus national d'édification d'un Afghanistan nouveau.

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

Cependant, les efforts des masses sont entravés par l'action subversive des groupes de l'opposition armée qui, équipés des armes les plus perfectionnées, lancent des attaques terroristes contre les entreprises économiques. Ces raids ont détruit près de 2 000 écoles, de nombreuses installations médicales et une grande partie du réseau de distribution électrique. En outre, ces groupes ont détruit près de 200 mosquées et tué et torturé à mort des dizaines de religieux musulmans.

Les activités terroristes, que ces groupes lancent, pour la plupart, à partir du territoire pakistanais, ne seraient pas possibles si les rebelles armés ne recevaient de l'étranger un appui général et généreux qui se chiffre à des dizaines de millions de dollars.

La République socialiste tchécoslovaque a toujours été convaincue qu'une solution politique de la situation en Afghanistan et autour de ce pays est possible. Par conséquent, nous avons toujours appuyé toutes les initiatives présentées dans ce sens qui respectent les droits souverains des Etats participants. Surtout, un règlement politique doit mettre fin à l'ingérence armée et à toute ingérence extérieure dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Il doit créer des conditions dans lesquelles une telle intervention serait exclue à l'avenir. Cela aiderait à résoudre également la question du libre retour des réfugiés en vue duquel les dirigeants afghans créent actuellement des conditions politiques adéquates. Les propositions récentes de l'Union soviétique visant à établir un cessez-le-feu, à mettre fin à la fourniture d'armes aux groupes d'opposition et à convoquer une conférence internationale méritent une attention urgente et une réponse claire de toutes les parties concernées.

La République socialiste tchécoslovaque s'attend à ce que le Conseil de sécurité, dans le cadre de la responsabilité principale qui lui incombe en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, envisage, pour empêcher une aggravation de la situation, toutes les mesures nécessaires qui aboutiraient sans tarder à la cessation de l'intervention étrangère en Afghanistan et à une solution politique du conflit qui menace gravement aujourd'hui la paix et la sécurité dans la région. Nous estimons qu'une invitation urgente au cessez-le-feu et au strict respect des Accords de Genève serait le premier pas nécessaire dans cette direction.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je remercie le représentant de la Tchécoslovaquie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Bangladesh. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MOHIUDDIN (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, vous vous acquittez de vos fonctions de président pour ce mois-ci d'une manière absolument remarquable. Nous en sommes d'autant plus heureux que votre grand pays, l'Union soviétique, et le mien ont, par tradition, d'excellentes relations.

En même temps, nous nous devons également de féliciter votre prédécesseur, l'ambassadrice Absa Claude Diallo, du Sénégal, pour la manière compétente dont elle a dirigé les travaux du Conseil au mois de mars.

Ma délégation se serait félicitée de ce que le Conseil de sécurité n'ait pas à débattre de la question maintenant, ce qui nous aurait ainsi évité de devoir faire cette déclaration.

Il y a quelque temps que l'on débat à fond de la question de l'Afghanistan en cette instance. Le Conseil et les Nations Unies ont adopté des mesures louables en vue de la solution de ce différend. Les Accords de Genève du 14 avril 1988 représentent un jalon très important sur la voie de la paix. Votre propre pays, l'Union soviétique, a fait preuve d'un respect remarquable des engagements qu'il avait pris en achevant le retrait complet de ses troupes le 15 février 1989. Après bien des efforts, on a réussi à mettre en place un mécanisme destiné à l'examen des points litigieux. Invoquer l'Article 34 et la paragraphe 1 de l'Article 35 de la Charte à ce stade et saisir de nouveau le Conseil de la question risque d'ajouter aux récriminations plutôt que promouvoir notre objectif.

Nous avons entendu une litanie de plaintes contre le Pakistan. Il serait grave que ces plaintes soient justifiées. Toutefois, cela n'est pas le cas. Les témoignages de la mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP) à ce jour n'apportent pas de preuve à l'appui de ces plaintes.

Nous lançons un appel à la modération et au calme. Les Parties doivent faire porter leurs efforts sur le rapatriement des cinq millions d'Afghans déplacés et leur permettre de rentrer chez eux dans l'honneur et la dignité.

Rien ne plairait plus au Bangladesh que de voir ses frères afghans occuper la place qui leur revient de droit au comité des nations.

M. Mohiuddin (Bangladesh)

Il n'appartient à personne de dire aux Afghans comment organiser leur propre politique. L'histoire montre d'abondance qu'il est impossible d'asservir les Afghans ou de les intimider. Un million de martyrs le prouvent à l'évidence. D'autres sacrifices sont inutiles.

Si la communauté internationale a un devoir maintenant, c'est de permettre aux Afghans de vivre en paix sous un gouvernement de leur choix. Il faut également les aider à reconstruire leur pays. Le Bangladesh s'engage à s'associer à tous les efforts que vous déploierez tous en ce sens.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je remercie le représentant du Bangladesh pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. RANA (Népal) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis, tout d'abord, de vous adresser mes félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril. Vous représentez un grand pays avec lequel le Népal a des relations amicales. En ce qui me concerne personnellement, il m'a toujours été très agréable de travailler étroitement avec vous. Ma délégation est certaine que, sous votre direction sage et compétente, le Conseil aura un mois fructueux et mémorable.

Je tiens également à déclarer ici notre profonde reconnaissance à la Représentante permanente du Sénégal, Mme Absa Claude Diallo, qui a fait preuve d'un mélange sans égal de charme, de compétence et d'habileté pendant son mandat à la présidence du Conseil le mois dernier.

La recherche d'un règlement pacifique d'ensemble du problème afghan a été un souci prioritaire des Nations Unies durant ces neuf dernières années. Par conséquent, il n'était que trop naturel que la communauté internationale ressentît de l'espoir et du bonheur lors de la signature des Accords de Genève l'an dernier sous les auspices des Nations Unies. La conclusion réussie des négociations complexes et prolongées est un hommage à la diplomatie et à la compétence du Secrétaire général et de son représentant spécial comme au bon sens et au réalisme dont ont fait preuve les parties concernées.

Le retrait des forces étrangères demandé par l'Assemblée générale dans des résolutions successives et énoncées aux paragraphes 5 et 6 de l'instrument sur la corrélation a justement été considéré comme un élément central de tout le règlement. Dans ce contexte, ma délégation souhaite rappeler la déclaration faite

M. Rana (Népal)

par le Gouvernement de Sa Majesté du Népal à la mi-février se félicitant du retrait des forces soviétiques d'Afghanistan dans le plein respect des dispositions des Accords de Genève.

Nous voulons espérer que, dans l'intérêt du processus de paix, d'autres aspects des Accords de Genève seront également mis en oeuvre. La mission de bons offices du Secrétaire général, établie pour vérifier la mise en oeuvre des instruments adoptés, bénéficie de l'appui de la communauté internationale et de l'acceptation des parties concernées. Par conséquent, il serait logique de tirer pleinement parti de la mission en cas de plainte, étant donné qu'elle se trouve déjà dans la région et est bien placée pour procéder à une évaluation factuelle et impartiale. En tant que pays participant, nous sommes fiers de faire savoir que la mission, en dépit de la situation difficile sur le terrain, exécute fidèlement son mandat. Le Népal se tient prêt à apporter tout son appui au Secrétaire général s'il devait juger nécessaire d'étendre les fonctions de bons offices déjà décidées.

Le peuple afghan a livré un combat héroïque pour préserver son indépendance nationale et sa souveraineté. Mais ce faisant il a subi de grandes souffrances. La situation a également engendré des problèmes sociaux et économiques énormes pour les pays voisins qui se sont montrés tout à fait disposés à accueillir et à assister des millions de réfugiés afghans. Je tiens à déclarer ici notre profonde reconnaissance au Gouvernement et au peuple amis du Pakistan non seulement pour les grands sacrifices qu'ils consentent pour honorer cette obligation humanitaire mais également pour les efforts sérieux et sincères qu'ils déploient pour trouver une solution politique et pacifique à ce conflit tragique. Ma délégation partage l'avis que la continuation du conflit en Afghanistan n'est ni dans l'intérêt du peuple afghan ni dans celui de la paix et de la sécurité dans notre propre région de l'Asie du Sud, région qui a connu de nombreux conflits dans le passé et vit aujourd'hui dans une atmosphère de tension.

Etant donné toutes ces considérations et notre profond attachement à la cause de la paix et aux principes des Nations Unies, le Népal a toujours été en faveur d'un règlement prompt et durable du conflit afghan. Nous demeurons convaincus que le processus de paix ne pourra donner les résultats souhaités sans la participation et l'acceptation du peuple afghan. La communauté internationale doit encourager tous les efforts tendant à la création d'un gouvernement largement représentatif de toutes les couches de la population afghane, assurant ainsi la préservation de la

M. Rana (Népal)

souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et du non-alignement de l'Afghanistan.

Les Accords de Genève sur l'Afghanistan ont des implications qui vont bien au-delà du règlement politique d'ensemble du problème afghan. Comme le dit bien l'Assemblée générale dans sa résolution 43/20, le règlement politique du problème afghan aurait une influence favorable sur la situation internationale et inciterait à la solution d'autres conflits régionaux aigus. L'application des dispositions des Accords de Genève de manière constructive prouvera la crédibilité et l'opportunité de mécanismes analogues que les Nations Unies peuvent offrir pour régler les conflits de manière pacifique et maintenir la paix et la sécurité internationales.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je remercie le représentant du Népal de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a eues pour mon pays et pour moi personnellement.

L'orateur suivant est le représentant de la Yougoslavie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. PEJIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter très sincèrement de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Votre vaste expérience de diplomate, votre sagesse et votre compétence ont démontré plusieurs fois dans le passé que nous pouvons être certains que vous saurez vous acquitter avec succès de vos tâches. Vous pouvez compter sur le plein appui de la délégation yougoslave.

Ma reconnaissance va également à S. E. l'Ambassadrice du Sénégal, Mme Absa Claude Diallo, qui a conduit les délibérations du Conseil de sécurité de manière très efficace et avec succès pendant le mois de mars.

L'an dernier, la communauté internationale a accueilli la signature des Accords de Genève sur l'Afghanistan avec un soulagement et une satisfaction unanimes. La signature des Accords a été vue comme une occasion véritable d'arriver à une solution globale du problème afghan qui, en raison de l'intervention étrangère, a été l'une des sources les plus dangereuses d'affrontements et de tensions internationales. L'appui important apporté à ces accords lors du débat général de la session de l'Assemblée générale l'an dernier de même que l'adoption par consensus de la résolution de l'Assemblée générale sur cette question sont venus augmenter l'espoir général que les conditions préalables nécessaires ont finalement été réunies pour le retrait final des troupes étrangères et l'exercice par le peuple afghan de son droit de décider librement de son avenir, sans ingérence extérieure. Ces accords ont été appuyés également par les pays non alignés à la Conférence ministérielle de Nicosie en septembre dernier - à cette occasion, un appel a été lancé pour assurer leur strict respect.

Il ne fait aucun doute que la décision de l'Union soviétique de retirer ses troupes de ce pays, conformément aux Accords de Genève, a été un fait particulièrement important dans la solution du problème de l'Afghanistan.

Nous sommes cependant très préoccupés et attristés de voir qu'il semblerait que ce travail laborieux, long et délicat en vue d'arriver à un accord international n'a pas été suivi d'effet dans la pratique, à en juger par les événements. Deux mois après le retrait des troupes soviétiques, la situation

M. Pejic (Yougoslavie)

concernant l'Afghanistan continue d'être lourde de conséquences graves pour le pays et pour la stabilité de la région tout entière. Les combats et les effusions de sang se poursuivent sans aucune perspective de solution politique rapide du problème et en dépit du fait que 10 ans d'événements tragiques ont démontré que la question de l'Afghanistan ne peut être résolue par des moyens militaires.

Depuis le début de ce problème international grave, la Yougoslavie s'est fermement opposée à l'ingérence et à l'intervention étrangères et c'est toujours là sa position en ce qui concerne l'évolution de la situation actuelle en Afghanistan. Nous avons toujours souligné la nécessité d'une solution politique basée sur le rétablissement du peuple afghan dans sa souveraineté nationale pleine et entière, son intégrité territoriale, son véritable statut de pays non aligné et son droit absolu de décider de son propre développement interne avec l'appui et la confiance de toutes les couches de la population. Seule une telle solution créerait les conditions nécessaires à la cessation des effusions de sang, à la reconstruction du pays et au retour de plus de 5 millions de réfugiés afghans des pays voisins, contribuant ainsi à régler l'un des problèmes humanitaires les plus graves de notre époque.

Mon pays demande également l'application constante et pleine des Accords de Genève par toutes les parties intéressées. Dans ce sens nous appuyons pleinement les efforts de médiation du Secrétaire général en vue de désamorcer la situation et de faciliter la formation d'un gouvernement représentatif. Dans ce contexte, nous considérons que les mécanismes envisagés par les Accords de Genève représentent des instruments appropriés pour surmonter les difficultés actuelles qui entravent le règlement définitif du problème de l'Afghanistan, dans l'intérêt de tous les habitants de ce pays. L'UNGOMAP a un rôle important à jouer à ce sujet en assurant l'application constante des Accords de Genève.

Nous avons l'espoir sincère que les conditions politiques seront créées en vue d'un règlement pacifique du problème afghan, conformément aux aspirations du peuple de ce pays.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je remercie le représentant de la Yougoslavie des paroles aimables qu'il a eues pour mon pays et pour moi personnellement.

L'orateur suivant est le représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. OUDOVENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : Camarade Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et je souhaite que vos travaux soient couronnés de succès. Nous connaissons tous votre grande expérience de diplomate et votre grand savoir, que vous avez toujours utilisés judicieusement dans vos travaux au sein des divers organes des Nations Unies. Votre grande autorité, le respect que vous inspirez aux délégations auprès des Nations Unies vous permettront, sans aucun doute, de vous acquitter de votre devoir de Président du Conseil au cours de cette période difficile et tendue des travaux de cet organe. Je voudrais également rendre hommage à votre prédécesseur, la Représentante permanente du Sénégal, Mme Absa Claude Diallo, pour la façon remarquable dont elle a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois dernier.

Cela fait trois semaines aujourd'hui que le Conseil de sécurité a entamé l'examen du point intitulé "La situation concernant l'Afghanistan", à la demande du représentant de la République d'Afghanistan. La délégation de la RSS d'Ukraine a suivi attentivement la discussion qui s'est déroulée au Conseil de sécurité car l'évolution de la situation en Afghanistan ne la laisse nullement indifférente. Il en est de même pour les conséquences éventuelles qui pourraient être déclenchées par une autre escalade de la tension en Afghanistan. Nous partageons les préoccupations concernant l'Afghanistan pour une autre raison, du fait qu'une partie du contingent limité de l'armée soviétique qui s'est retiré du pays il y a deux mois était également composé de soldats ukrainiens, dont bon nombre ont donné leur vie pour s'acquitter de leurs engagements internationaux.

Le peuple ukrainien a appuyé sans réserve les efforts de règlement politique de la question afghane et s'est félicité de la conclusion des Accords de Genève qui ont permis de retirer les troupes soviétiques de l'Afghanistan.

La réunion du Conseil de sécurité, comme l'ont fait remarquer de nombreux orateurs, a coïncidé avec le premier anniversaire de la signature de ces accords qui ont ouvert la voie à un règlement global du problème afghan. Le sens profond et le contenu de ces accords consistent en l'élimination des conditions externes qui empêchent les Afghans de surmonter leurs divergences d'opinion et de supprimer les différends qui les séparent. Ces accords ont permis aux Afghans d'aboutir à la conclusion inéluctable qu'il est indispensable de rechercher de façon constructive une solution à leurs divergences d'opinion.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Après la signature de ces accords, on a pu assister à une détente militaire de la situation en Afghanistan, ce qui a permis de respecter scrupuleusement le plan et les délais fixés pour le retrait des troupes soviétiques.

Le Gouvernement de la République d'Afghanistan a réussi de son côté à entamer un programme constructif de réconciliation nationale et à adopter toute une série de mesures législatives et autres tendant à régler le problème des réfugiés et à créer toutes les conditions permettant à la mission de bons offices des Nations Unies d'exercer ses fonctions sur son territoire.

Il semble donc que toutes les conditions soient réunies pour pouvoir régler le problème afghan de façon pacifique. Il n'en reste pas moins que la tension en Afghanistan, loin de diminuer, s'exacerbe en fait.

En encourageant les activités menées en Afghanistan par des groupuscules hostiles au Gouvernement afghan, le Pakistan joue à cet égard un rôle particulier. Une action militaire de grande ampleur déclenchée par les forces de l'opposition contre Jalalabad et dans d'autres régions de l'Afghanistan a provoqué d'énormes pertes humaines et matérielles. La preuve en a été donnée dans la déclaration du Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan. A ce propos, je ne puis que citer un article publié hier, 23 avril, à la première page du New York Times. Il y est dit que l'ordre de l'assaut frontal des forces de l'opposition afghane contre Jalalabad a été donné par le Gouvernement pakistanais,

"lors d'une réunion des autorités civiles et militaires suprêmes du Pakistan et en présence de l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique".

L'attaque contre Jalalabad a dévoilé un autre aspect du problème, à savoir qu'à l'heure actuelle, la République afghane doit résister non seulement aux attaques lancées par les forces d'insurrection mais à une agression militaire directe du Pakistan. Selon de nombreux témoins, des formations militaires pakistanaises ont déjà envahi le pays, ce qui exacerbe encore davantage la situation. Comme de nombreux orateurs l'ont déjà fait observer, tout cela menace non seulement la stabilité dans la région mais la paix et la sécurité internationales tout entières.

Certains s'efforcent de nous présenter les choses en déclarant que les événements actuels en Afghanistan relèvent purement et simplement des affaires intérieures du peuple afghan et que toute tentative d'internationalisation de la question et de son examen par le Conseil ne peut conduire à un règlement d'ensemble de la situation en Afghanistan. L'on nous permettra de ne pas être d'accord avec

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

cette théorie. Comment peut-on parler de caractère interne du conflit alors qu'on assiste manifestement - et de nombreux faits le confirment - à une ingérence directe du Pakistan dans les affaires intérieures d'un Etat souverain voisin? C'est ce qui est dit carrément dans l'article du New York Times d'hier dont j'ai déjà parlé :

"La décision prise en ce qui concerne Jalalabad témoigne de la façon dont les hostilités sont décidées. Les décisions fondamentales sont prises par le Pakistan, en l'absence des Afghans mais en présence des Américains."*

Nous rejetons le point de vue de ceux qui estiment que le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan a débarrassé le problème afghan de tout aspect externe, de sorte que la question est devenue purement interne et que le Conseil de sécurité ne doit pas s'en occuper. Les événements qui se produisent actuellement en Afghanistan prouvent bien que l'on a affaire à l'un des conflits régionaux les plus graves de l'heure. Ils reflètent également le fait que le Conseil de sécurité ne peut laisser cette question de côté.

Quels que soient les mécanismes de contrôle contenus dans les Accords de Genève, ils ne privent nullement le gouvernement de l'une des parties - l'Afghanistan en l'occurrence - du droit de recourir au Conseil de sécurité. Il nous semble que la discussion du problème au Conseil devrait lui permettre de s'acquitter de ses obligations en vertu de la Charte, de faire cesser les hostilités et de rétablir la paix en Afghanistan, en adoptant toutes les mesures pratiques, notamment celles prévues à l'Article 36 de la Charte, à savoir que le Conseil de sécurité peut, à tout moment de l'évolution d'un différend, recommander les procédures ou méthodes d'ajustement de règlement appropriées.

A notre avis, on aurait progressé beaucoup plus sur la voie du règlement du problème afghan si, à l'instar de l'Union soviétique et de la République d'Afghanistan, les autres parties aux Accords de Genève, et au premier chef le Pakistan, avaient également respecté scrupuleusement la totalité de leurs engagements.

* Il va de soi que les réfutations anonymes en provenance d'Islamabad ne nuancent qu'à peine les faits décrits dans l'article du New York Times que j'ai déjà mentionné.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Malheureusement, les choses ne se sont pas passées ainsi. Il n'y a pratiquement pas un seul article de l'accord bilatéral signé à Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan qui n'ait été violé par le Pakistan. Je ne voudrais pas faire perdre trop de temps au Conseil en citant tous les cas de violation; je me contenterai de parler de quelques articles seulement. Aux termes de l'accord en question, les parties contractantes se sont notamment engagées à s'abstenir de recourir à aucune intervention armée, subversion, occupation militaire ni à aucune autre forme d'intervention ou d'ingérence, avouée ou dissimulée, dirigée contre l'autre partie contractante; à s'abstenir de favoriser, d'encourager ou d'appuyer, directement ou indirectement, les activités de rébellion ou de sécession contre l'autre partie contractante, sous quelque prétexte que ce soit ou toute autre action visant à troubler son ordre politique ou renverser son gouvernement; empêcher sur son territoire l'entraînement, l'équipement, le financement et le recrutement de mercenaires, d'où qu'ils viennent, en vue de menées hostiles contre le territoire de l'autre partie contractante, ou l'envoi de ces mercenaires sur le territoire de l'autre partie contractante. Ceci prouve bien la sagesse et la "prévoyance" des accords signés à Genève.

Des preuves concrètes de la violation des Accords de Genève ont été présentées dans les déclarations des représentants des parties aux Accords de Genève - la République d'Afghanistan et l'Union soviétique. A ce jour, aucune de ces preuves n'a été réfutée ici au Conseil.

A notre avis, le Conseil de sécurité, au moment de se prononcer sur la question, devrait exiger du Pakistan qu'il respecte scrupuleusement les engagements qu'il a pris.

Comme on le sait bien, camarade Président, les Etats-Unis d'Amérique ont signé avec l'Union soviétique une "Déclaration sur les garanties internationales", où il est dit notamment que les gouvernements de ces deux pays s'engagent à s'abstenir en toutes circonstances de toute forme d'ingérence et d'intervention dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et du Pakistan et à respecter les engagements énoncés dans l'Accord bilatéral entre l'Afghanistan et le Pakistan. Comment concilier ces dispositions avec les tentatives de mettre en doute la légitimité du Gouvernement afghan et de couper tous liens diplomatiques avec ce gouvernement, alors que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique s'est porté garant d'un accord conclu justement avec ce gouvernement?

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Certains des orateurs précédents ont dit que le gouvernement en place à Kaboul ne représentait personne et ne jouissait pas de l'appui du peuple afghan. Or le déroulement des événements survenus en Afghanistan depuis le 15 février de cette année a prouvé que la situation est tout à fait différente. Les événements qui se sont produits à Jalalabad ont démontré à quel point ceux qui prédisaient que l'armée afghane serait incapable de défendre son pays se sont trompés. Contrairement à ce qu'avaient prédit les dirigeants de l'opposition, le régime de Kaboul ne s'est pas suicidé.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Dans ces conditions nouvelles autrement plus compliquées qu'auparavant sur le plan militaire, les activités du Gouvernement de la République afghane ont prouvé que ce gouvernement était viable, qu'il était en mesure de régler les problèmes militaires et politiques et ainsi d'arriver à une stabilisation de la situation dans le pays. Qui plus est, la poursuite de "l'Alliance des Sept" dans cette lutte armée enlève toute crédibilité au caractère de "libération" de la lutte des moudjahidin. Depuis le départ des troupes soviétiques, ces derniers luttent maintenant contre leur propre peuple.

Dans ces conditions, l'assistance étrangère à l'opposition et la participation directe du Pakistan aux activités militaires en territoire afghan ne sont rien moins qu'une ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'un Etat souverain. Certains orateurs ont déclaré être extrêmement préoccupés par la présence d'armes de type SCUD en Afghanistan. Pourquoi ne sont-ils pas tout aussi préoccupés par les armes les plus modernes entre les mains de l'opposition : installations de lancement, d'artillerie, etc.? Et pourtant ce sont ces armes qui anéantissent littéralement Jalalabad. Je ne mentionnerai même plus les missiles Blow-pipe et Stinger utilisés lors des raids contre Jalalabad et contre l'Ambassade d'URSS à Kaboul.

Si l'on veut que la paix règne enfin en terre afghane, que les Accords de Genève servent vraiment d'exemple au règlement d'autres conflits régionaux, il faut absolument que le Conseil de sécurité et toute la communauté internationale passent à l'action. Comme l'a déclaré Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev devant l'Assemblée nationale de la République de Cuba le 5 avril dernier :

"La communauté internationale peut et doit donc manifester sa volonté d'influer sur les événements. Il est plus important que jamais de reprendre l'idée d'action internationale, de règlement pacifique des différends sur la base d'accords conclus entre les parties au conflit. Le règlement du conflit afghan est une épreuve de force pour toute la communauté internationale."

L'Organisation des Nations Unies a grandement contribué à la conclusion des Accords de Genève. Maintenant, elle doit jouer un rôle encore plus important et constructif de mise en oeuvre de ces accords. Dans les conditions actuelles, la mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan, dont les fonctions et la durée du séjour en Afghanistan et au Pakistan sont énoncées dans les Accords de Genève, devient tout aussi importante que les Accords de Genève.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Elle doit examiner soigneusement les faits concernant les violations mentionnées dans la déclaration du Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan et énumérés dans le document S/20585. A cette fin, nous appuyons l'idée de points de contrôle permanents le long de la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan.

Lors de la mise en place du mécanisme de la Mission de bons offices, chacun s'est accordé à reconnaître que les Accords de Genève devaient être respectés scrupuleusement. Sachant que le Pakistan viole de façon flagrante ces accords, on est en droit de se demander s'il ne serait pas indispensable de renforcer l'efficacité du mécanisme.

Le nombre de postes de la Mission de bons offices est en dessous de celui prévu par les Accords de Genève. Selon les termes de la résolution 43/20 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a un grand rôle à jouer pour contribuer au processus permettant d'aboutir à un règlement politique général le plus rapidement possible. La RSS d'Ukraine partage les préoccupations générales face à l'escalade des opérations armées en Afghanistan et elle estime le moment venu de lancer un appel à toutes les parties aux Accords de Genève pour qu'elles respectent scrupuleusement leurs obligations.

La résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale demande à toutes les parties aux Accords de Genève de trouver une solution politique au problème afghan et d'entamer le dialogue entre les parties sur une large base. A notre avis, le Conseil de sécurité doit confirmer ce qu'il pense de cette résolution et trouver les moyens de la mettre véritablement en oeuvre. Un programme réaliste de règlement général de la question afghane a été proposé par Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev dans la déclaration qu'il a faite devant l'Assemblée générale le 7 décembre 1988. Ses propositions, et notamment l'idée d'une conférence internationale sur l'Afghanistan, sont toujours à l'ordre du jour.

La mise en oeuvre des accords bilatéraux de Genève est la seule façon de procéder par les voies pacifiques. Toute tentative de violer ces accords ou de passer outre constitue une menace à la paix, à la sécurité et à la stabilité de la région. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a un rôle important à jouer pour ce qui est de faire respecter les Accords de Genève dans la pratique. Il doit donc, sans plus tarder, prendre les mesures qui s'imposent pour que cesse toute ingérence dans les affaires de l'Afghanistan et pour faire régner la paix dans le pays.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je remercie le représentant de la RSS d'Ukraine des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Congo. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. ADOUKI (Congo) : Monsieur le Président, permettez-moi de dire combien je suis heureux de vous adresser les félicitations chaleureuses de ma délégation à l'occasion de l'accession à la présidence du Conseil de sécurité de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, grand pays ami et partenaire du Congo. Je suis convaincu que grâce à vos qualités remarquables de diplomate vous vous acquitterez avec succès des fonctions éminentes de président du Conseil durant ce mois d'avril.

Je tiens à remercier S. E. Mme Absa Claude Diallo, Représentante permanente du Sénégal, qui a présidé le Conseil au mois de mars dernier. Alliant la compétence au charme, Mme Diallo a marqué de façon exquise les travaux durant son mandat.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on la déplore, la présente saisine du Conseil de sécurité a au moins un immense mérite : celui de rappeler brutalement à la conscience de tous que la situation concernant l'Afghanistan demeure de crise, profonde. En témoigne le sort de nombreux citoyens afghans réfugiés qui se trouvent devant l'effondrement de leur vie. L'écho terrible des combats qui se poursuivent en territoire afghan, autour des villes, autour de Jalalabad et même à Kaboul qui a reçu pas plus tard que ce matin des salves de roquettes, provoque l'effet d'un scénario de liquidation des Accords de Genève sur le règlement de la situation concernant l'Afghanistan.

Au dire de nombreux orateurs entendus du reste dans ce débat, ainsi que d'observateurs impartiaux - le New York Times de dimanche 23 avril 1989 par exemple - ces combats seraient puissamment alimentés de l'étranger. Ils viseraient, aura-t-on compris, rien de moins que d'emporter d'assaut le Gouvernement de la République d'Afghanistan.

De l'avis de ma délégation, l'option militaire n'est pas une fatalité. Les parties concernées disposent opportunément, depuis le 14 avril 1988, de différents mécanismes prévus par les Accords de Genève, accords que garantissent les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique.

M. Adouki (Congo)

Il est par conséquent inquiétant que des parties aux Accords se soient installées plutôt dans des songes confortables que dans le respect de dispositions librement négociées conduisant à un règlement pacifique d'ensemble.

Le Congo se montre d'autant préoccupé de la situation prévalant en Afghanistan que le retrait du contingent soviétique qui y stationnait, longtemps opposé comme un facteur clef préalable au retour de la paix et de la stabilité dans la région, est aujourd'hui totalement consommé.

C'est cependant le lieu de nous féliciter du retrait de ces troupes opéré par l'Union soviétique conformément au calendrier et aux engagements qu'elle avait pris.

On comprendrait difficilement que la communauté internationale demeure passive en ces heures d'extrême tension pour le peuple afghan alors que tout vacille autour du règlement préconisé par les Accords de Genève et que retentissent jusqu'à elle les accusations d'actes d'ingérence et d'actes d'agression mutuellement formulées par l'Afghanistan et par le Pakistan.

L'amélioration du climat général des relations internationales avait permis l'heureuse conclusion, sous la médiation patiente des Nations Unies, des Accords de Genève. Il importe, avait souligné à cette occasion - le 14 avril 1988 - le Secrétaire général de l'ONU, que les parties et les garants s'acquittent scrupuleusement et fidèlement de leurs obligations. Cette déclaration du Secrétaire général est plus que jamais aujourd'hui d'actualité brûlante.

Dans l'élan général d'espoir qui domine la situation internationale, nous avons été en outre très encouragés par le consensus réalisé lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale au moment de l'examen, puis de l'adoption d'une résolution sur la situation concernant l'Afghanistan. Il faut à la communauté internationale continuer à oeuvrer avec détermination au retour des réfugiés afghans dans leur pays et à l'autodétermination du peuple afghan. L'appel pressant au strict respect des obligations nées des Accords de Genève, base fiable du règlement pacifique d'ensemble, autant que l'appui renouvelé aux efforts du Secrétaire général et de la mission de bons offices des Nations Unies garantiront la réalisation de ces objectifs ainsi qu'une paix juste et durable dans la région.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je remercie le représentant du Congo des paroles aimables qu'il a eues à mon endroit.

L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan. Je lui donne la parole.

M. WAKIL (Afghanistan) (parle en dari; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Depuis deux semaines, le Conseil de sécurité discute de la question de l'agression et de l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, qui posent une grave menace à la paix et à la sécurité dans notre région. Cette discussion, qui a lieu à la demande de la République de l'Afghanistan, Membre des Nations Unies, est pleinement conforme à l'Article 34 et au paragraphe 1 de l'Article 35 de la Charte des Nations Unies.

Dans la déclaration que j'ai prononcée le 11 avril 1989 devant le Conseil de sécurité, j'ai présenté des faits et des chiffres indéniables qui démontrent l'agression et l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et la violation constante du Pakistan de la lettre et de l'esprit des Accords de Genève. Je voudrais faire connaître maintenant l'opinion de mon gouvernement en ce qui concerne les raisons de cette situation compliquée et les moyens de la régler.

Tout d'abord, il convient de noter que les déclarations des représentants de divers pays, y compris celles prononcées par certains membres du Conseil de sécurité, prouvent qu'il existe un conflit régional dans notre partie du monde. Ce conflit dure depuis 10 ans et s'est encore intensifié depuis l'achèvement du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Le ton et la teneur de la déclaration faite le 11 avril par le représentant du Pakistan n'ont fait que souligné l'existence de ce conflit.

Les déclarations calomnieuses et irresponsables prononcées par le représentant du Pakistan contre l'Afghanistan, son gouvernement et son peuple ne sauraient surprendre. Ces déclarations sont des clichés éculés qui ont été répétés tout au long des 10 dernières années dans diverses instances internationales. Le fait - important, c'est qu'en dépit de la signature des Accords de Genève, de l'achèvement du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et de la création d'une situation tout à fait nouvelle de nature à mettre fin à la guerre et aux effusions de sang en Afghanistan, le Pakistan s'obstine encore dans sa politique traditionnelle d'ingérence et d'intervention dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, empêchant ainsi la cessation de la lutte fratricide entre Afghans et la réalisation de la réconciliation nationale en Afghanistan.

Les déclarations hostiles du représentant du Pakistan, qui contiennent des slogans invitant au renversement du Gouvernement légal de l'Afghanistan - slogans proférés dans la salle même du Conseil de sécurité, organe responsable du maintien

M. Wakil (Afghanistan)

de la paix et de la sécurité internationales et de la défense du respect des buts et principes de la Charte des Nations Unies, et en présence des représentants des deux Etats garants des Accords de Genève, l'Union soviétique et les Etats-Unis - méritent d'être examinées sérieusement. Ces déclarations, qui révèlent les intentions cachées du Pakistan à l'égard de l'Afghanistan, ne font que refléter la politique stratégique du Pakistan dans la région, politique poursuivie par les dirigeants militaires du Pakistan pour affaiblir leur voisin, l'Afghanistan.

Dans le monde contemporain civilisé, où les relations entre Etats se fondent sur le principe de respect mutuel, le droit des Etats à une égalité souveraine et les principes de non-intervention et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, préférer des slogans qui invitent à renverser le gouvernement d'un pays voisin est contraire aux normes du droit international, de la Charte des Nations Unies ainsi que des principes de non-alignement, et, non moins grave, constitue une violation flagrante des Accords de Genève.

Le tout premier article du premier instrument des Accords de Genève - Accord bilatéral entre la République d'Afghanistan et la République islamique du Pakistan sur les principes des relations mutuelles, et notamment sur la non-ingérence et la non-intervention - que le Pakistan a signé avec l'Afghanistan, stipule que :

"Les Hautes Parties contractantes conduiront leurs relations dans le strict respect du principe de la non-ingérence et de la non-intervention des Etats dans les affaires des autres Etats." (S/19835, annexe I, p. 3)

Il convient de noter que le représentant du Pakistan profère au Conseil de sécurité des slogans invitant à renverser ce même gouvernement dans les affaires duquel il s'est engagé il y a un an à ne pas s'ingérer lorsqu'il a signé les Accords de Genève en présence du Secrétaire général des Nations Unies et des Ministres des affaires étrangères de l'Union soviétique et des Etats-Unis. Le manque de bonne volonté du Pakistan à l'égard des Accords de Genève, qui s'est soldé par un mépris total pour les 13 paragraphes de l'article II de l'instrument sur la non-ingérence et la non-intervention, ressort clairement de cette attitude agressive et interventionniste.

Le paragraphe 6 de l'article II du document déjà cité stipule que chaque partie doit :

"S'abstenir de toute action ou tentative, sous quelque forme ou quelque prétexte que ce soit, tendant à déstabiliser l'autre Haute Partie contractante ou l'une quelconque de ses institutions ou à compromettre leur stabilité,".

(Ibid., p.4)

M. Wakil (Afghanistan)

Au paragraphe 8 de ce même document, chacune des Hautes Parties contractantes s'engage à :

"Empêcher sur son territoire l'entraînement, l'équipement, le financement et le recrutement de mercenaires, d'où qu'il viennent, en vue de menées hostiles contre l'autre Haute Partie contractante, ou l'envoi de ces mercenaires sur le territoire de l'autre Haute Partie contractante et, dans le même esprit, de refuser toutes facilités, y compris les moyens de financement, pour l'entraînement, l'équipement et le transit de ces mercenaires;"

(Ibid. p. 5)

M. Wakil (Afghanistan)

Au paragraphe 12 de l'article II, il est dit qu'il faut :

"Empêcher que des individus ou des groupes politiques, ethniques ou autres soient présents sur son territoire, qu'ils y soient hébergés dans des camps, des bases ou ailleurs, et qu'ils soient organisés, formés, financés, équipés et armés afin de provoquer la subversion, le désordre ou des troubles sur le territoire de l'autre Haute Partie contractante et, dans le même esprit, empêcher que ces individus et groupes puissent faire usage des médias et transporter des armes, des munitions et du matériel." (S/19835, p. 5)

Au paragraphe 13 de cet article, il est fait obligation au Pakistan, en tant que Haute Partie contractante de

"Ne prendre ni de ne tolérer aucune autre mesure qui puisse être considérée comme une ingérence ou une intervention." (Ibid.)

Comment est-il possible de concilier ces principes clairs et précis, dont l'application a été assumée solennellement par le Gouvernement du Pakistan, avec la situation qui existe dans nos provinces frontalières avec le Pakistan? Dans sa déclaration, le représentant du Pakistan a dit que les journalistes étrangers s'étaient rendus sur le front aux environs de la ville de Jalalabad. On est amené à se demander par quel pays sont passés ces journalistes et avec l'autorisation de quelles autorités ils ont pu visiter la province de Nengarhar, près de la frontière pakistanaise? Ces journalistes n'ont pas reçu de visa d'entrée des consulats de la République d'Afghanistan.

Il est encore plus important de se demander d'où viennent les milliers de roquettes et d'obus d'artillerie et de mortier qui pleuvent sur la population civile de la ville de Jalalabad? Quel pays sert de filière pour transférer ces armes au territoire de l'Afghanistan? En réalité, le Pakistan a non seulement fait fi de toutes ses obligations aux termes des Accords de Genève, mais, en dépêchant ses milices et ses officiers militaires en Afghanistan et en apportant un appui logistique aux opérations des extrémistes armés, il s'est livré une véritable agression contre l'indépendance, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan.

Aucune logique ne pourra convaincre l'opinion publique mondiale que la vaste opération militaire menée dans les provinces situées le long de la frontière avec l'Afghanistan, particulièrement autour de la ville de Jalalabad, où des armes lourdes et légères très diverses sont utilisées et où des milliers et des milliers

M. Wakil (Afghanistan)

de roquettes, d'obus et de mortiers sont tirés, aurait été possible sans les violations par le Pakistan des dispositions des Accords de Genève. L'escalade des opérations militaires après le retrait des troupes soviétiques, qui s'est produite non pas dans n'importe quelle province mais seulement dans celles qui sont à la frontière du Pakistan, indique clairement que les opérations militaires menées par les extrémistes armés dans ces provinces sont appuyées par des centaines de dépôts militaires, de centres d'entraînement militaires et d'autres infrastructures situés dans le territoire du Pakistan, alors qu'ils étaient censés être supprimés après la signature des Accords de Genève.

Compte tenu de ces faits indéniables, comment serait-il possible de prendre au sérieux les déclarations faites par le Pakistan selon lesquelles la situation actuelle en Afghanistan relève du domaine interne et n'est pas du ressort du Conseil de sécurité. Aucune preuve n'existe dans les médias internationaux indiquant que le Pakistan ait fait quoi que ce soit au cours de l'année écoulée pour assurer l'application des dispositions des Accords de Genève. Dans sa déclaration, le représentant du Pakistan n'a pas dit un seul mot qui montrerait que le Pakistan respecte ne serait-ce qu'une des dispositions des Accords de Genève.

Le Pakistan fait tout ce qu'il peut pour faire accroire au monde que la situation concernant l'Afghanistan était le résultat de la présence des troupes soviétiques dans le pays et que les Accords de Genève n'ont été signés que pour en obtenir le retrait. S'il en avait été ainsi, quel besoin auraient eu les deux parties de passer des années à négocier les conditions de la non-ingérence et de la non-intervention et à préparer un document à ce sujet? Pourquoi le Pakistan a-t-il accepté de discuter de la question de non-ingérence et de non-intervention, et de signer un accord à ce sujet? La raison en est qu'il y avait eu ingérence et intervention de la part du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et que pour faire cesser cette situation, il était nécessaire de signer un accord. Du côté pakistanais, il ne faut pas oublier que c'est sur la demande du Pakistan qu'un mois avait été prévu entre la date de signature des accords et la date de leur entrée en vigueur, précisément pour donner au Pakistan le temps de créer les conditions nécessaires à l'application des dispositions des accords en matière de non-ingérence et de non-intervention, en démantelant les bureaux, les dépôts d'armes, les centres d'entraînement et les moyens de propagande de l'opposition extrémiste armée. Cependant, est-il possible au Pakistan de dire laquelle de ces dispositions il a appliquée, non pas en un mois mais en une année, celle qui s'est écoulée depuis la signature des Accords de Genève?

M. Wakil (Afghanistan)

Dans une interview avec le Général Rauli Helminen, représentant adjoint du Secrétaire général à Kaboul, le 18 mars 1989, un correspondant de la BBC a posé la question suivante :

"Les journalistes qui se sont rendus à la frontière nous ont présenté des preuves assez convaincantes du rôle du Pakistan le long de la frontière. Et je me demande si vous disposez de ce même genre d'accès aux détails des événements particuliers qui se déroulent là-bas?"

Le même correspondant a également posé la question suivante :

"Général Helminen, il y a dans les Accords de Genève, un article dans lequel il est expressément stipulé que le Pakistan doit s'abstenir de tolérer sur son territoire l'existence d'installations telles que des stations de radio, des bureaux, et différents types d'établissements qui appuient les moudjahidin. Mais si l'on se rend à Peshawar, il est tout à fait évident que ces bureaux et ces stations de radio existent, ce qui est en violation des Accords de Genève. Cela n'est pas difficile à vérifier. Ils sont là au vu et au su de tous. L'avez-vous jamais mentionné? C'est une violation constante des Accords de Genève. Qu'est-ce qui a été fait à ce sujet?"

La réponse du Général Helminen a été la suivante :

"Il y a déjà des mois de cela, nous avons reçu des plaintes du Gouvernement afghan à ce sujet. Nous avons présenté ces rapports au Gouvernement pakistanais et avons reçu certaines réponses. Tout ce dossier a été envoyé au Secrétaire général des Nations Unies à qui nous avons également fait part de nos idées."

Dans cette même interview, le correspondant de la BBC exprime l'avis que les faits concernant l'intervention pakistanaise dans cette guerre sont en soi une violation des Accords de Genève.

Voilà l'avis des journalistes qui se sont rendus dans la région et qui connaissent la situation dans nos provinces frontalières. Quelle réponse le Pakistan pourrait-il réellement donner à ces faits que les journalistes ont observés et rapportés?

Le rôle joué par l'Inter Services Intelligence (ISI) dans l'organisation des opérations militaires en Afghanistan est si évident que personne ne peut le dissimuler à l'opinion publique mondiale. Le Financial Times, dans son numéro du 24 février 1989 écrit ce qui suit :

M. Wakil (Afghanistan)

"Ce qui a été également exprimé sans qu'aucun doute puisse subsister, c'est le degré de manipulation exercé par les services de renseignements militaires du Pakistan, connus sous le nom de ISI (Inter Services Intelligence), par l'intermédiaire desquels ces armes sont distribuées et dont les officiers supérieurs ont reconnu que leur tâche principale est de maintenir l'unité de l'alliance."

Dans son numéro du 6 mars 1989, le Washington Post, citant des sources diplomatiques, écrit :

"L'ISI s'efforce apparemment de dicter aux groupes de la guérilla comment conduire des opérations militaires spécifiques, conçues pour donner à Hekmatyar un rôle et un crédit maximum à chaque victoire, disent les sources diplomatiques et rebelles. Dans un cas précis, des guérilleros afghans qui se trouvaient près de la capitale de la province orientale de Jalalabad ont décrit le conflit entre les dirigeants rebelles au sujet d'un plan d'assaut de la ville conçu par l'ISI, qui aurait donné un rôle éminent à un commandant qui avait peu d'hommes dans la région, mais qui était un allié politique de Hekmatyar."

Dans son numéro du 29 mars 1989, le quotidien Le Monde, sous le titre "L'armée pakistanaise continue de manipuler les différentes factions de la résistance afghane" écrit :

"Zia est mort et l'ISI perdure, poursuivant une politique afghane qui n'est plus en adéquation avec la toute fraîche 'démocratie' pakistanaise et qui surtout est en train de 'déraper'. Le borbier sanglant de la bataille de Jalalabad, initiée par l'ISI, en est le dernier avatar."

M. Wakil (Afghanistan)

Compte tenu de tous ces rapports des médias internationaux, comment peut-on croire le représentant du Pakistan lorsqu'il prétend que les journalistes étrangers n'ont fait état d'aucune participation pakistanaise aux opérations militaires menées dans les provinces afghanes qui jouxtent la frontière avec le Pakistan. Ces rapports non seulement révèlent l'existence d'un schisme profond dans l'Alliance des Sept mais montrent également que l'Inter Service Intelligence (ISI) est derrière toutes les décisions prises, seulement en apparence, par les dirigeants de l'Alliance des Sept. L'existence d'une telle situation a suscité l'indignation de nombreux commandants à l'intérieur du pays. The Washington Times, dans son numéro du 1er avril 1989, écrit en citant Abdul Haq :

"Chaque jour pendant deux mois, l'ISI nous a poussés à commencer la bataille. Nous lui avons dit : non, ce n'est pas le moment. Finalement, il a trouvé quelqu'un pour le faire pour lui."

Que peut répondre le Pakistan à cette déclaration du commandant Abdul Haq? Cette déclaration, qui montre que le Pakistan ment, bien qu'il essaie de jouer l'innocent, est importante aussi à d'autres points de vue. Elle révèle l'entière participation de l'ISI aux opérations militaires contre Jalalabad et démontre en même temps que cette ingérence est si profonde et si flagrante qu'elle a gêné le commandant Abdul Haq en tant qu'Afghan qui a coopéré, pendant des années, avec l'ISI. Cela témoigne de la véracité du dicton selon lequel il est impossible d'acheter les Afghans à jamais, car aucun Afghan ne peut vivre pendant longtemps sous la domination étrangère.

L'agression et l'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan dont le Pakistan se rend coupable ont également suscité les protestations des forces de la paix au Pakistan même. Des agences de presse koweïtiennes, qui citent Abdul Wali Khan, dirigeant du Pakistan National Awami Party, ont rapporté, au début du mois d'avril en cours, que le Pakistan fait transiter par son pays d'énormes quantités d'armes destinées à l'Afghanistan et, en retour, ramène au Pakistan de nombreux cadavres. Abdul Wali Khan a ajouté que si le Pakistan envoie des armes de l'autre côté de la frontière, il ne doit pas s'attendre à recevoir des fleurs en retour.

En tant que pays islamique voisin qui maintient des liens religieux, historiques et culturels profonds avec le peuple frère du Pakistan, nous sommes tout à fait favorables à l'envoi de bouquets de fleurs de l'autre côté de la frontière mais, en retour, si nous ne nous attendons pas à ce que le Gouvernement

M. Wakil (Afghanistan)

pakistanaï nous envoie des fleurs, nous estimons qu'il a le devoir islamique de s'abstenir, au moins, de faire passer des armes en Afghanistan comme il le fait depuis 10 ans.

Le quotidien Jang, publié au Pakistan, rapporte au début du mois d'avril, en citant Wali Khan, que le Pakistan traite l'Afghanistan comme si ce pays était sa cinquième province et essaie de mettre en place à Kaboul un gouvernement formé par lui.

Le fait est que l'Afghanistan n'est pas la cinquième province du Pakistan. Le Pakistan n'a pas le droit d'imposer à l'Afghanistan un gouvernement de sa création. L'Afghanistan est un pays composé d'Afghans libres, qui a une histoire de 5 000 ans, une tradition de patriotisme et qui est épris de liberté. L'Afghanistan est un pays pauvre, mais les Afghans sont fiers et pleins d'amour pour la liberté. Pendant toute leur histoire, ils ont vécu pour leur liberté et, à l'avenir, ils continueront de vivre pour leur liberté. Le peuple valeureux de l'Afghanistan et ses forces armées héroïques verseront leur sang jusqu'à la dernière goutte s'il le faut, mais ne permettront jamais à aucun pays d'entraîner dans sa sphère d'influence les pics majestueux de l'Hendo Kosh. L'histoire de l'Afghanistan montre que, dans le passé, de grands empires ont nourri de tels desseins pour l'Afghanistan, mais ont été forcés d'y renoncer face à la résistance farouche des Afghans.

Il semble que le Pakistan continue d'appliquer les plans du Général Zia-Ul-Haq concernant l'Afghanistan. Dans un éditorial paru dans son numéro du 3 avril 1989, The New York Times cite Selig Harrison, un chercheur américain, qui écrit que, dans une interview, le Général Zia-Ul-Haq a dit :

"Nous avons gagné le droit d'avoir un régime ami à Kaboul. Nous ne permettrons pas qu'il soit établi sur les mêmes bases qu'auparavant ...".

Ce "droit" n'existe pas dans le droit international. Aucun pays ne peut gagner le droit de déterminer la forme de gouvernement d'un pays voisin, même s'il n'a cessé de s'ingérer et d'intervenir dans ses affaires intérieures pendant 10 ans, sous le couvert de relations d'amitié. L'ingérence et l'intervention dans les affaires intérieures d'un pays voisin n'est pas un droit. C'est une violation du droit international.

M. Wakil (Afghanistan)

La République afghane est prête à établir avec le Pakistan, comme avec ses autres voisins, des relations étroites de bon voisinage, d'amitié et de coopération. Cependant, ces relations doivent être basées sur l'égalité des droits, le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures du pays voisin, et non pas sur l'emprise que cherche à exercer un pays sur l'autre. Les Afghans, le Gouvernement de la République afghane et les dirigeants actuels du pays suivent une politique qui vise à ce que l'Afghanistan demeure un pays libre, indépendant, non aligné et neutre, qui souhaite entretenir des liens d'amitié avec tous les autres pays du monde, notamment avec tous les pays voisins, mais qui ne se laissera pas influencer par un autre pays, quel qu'il soit. Cet Afghanistan libre et indépendant base sa politique sur la volonté du peuple afghan, les intérêts nationaux les plus élevés du pays, les préceptes de la religion sacrée de l'Islam et les traditions et les coutumes profondément enracinées du peuple afghan et, en même temps, tient compte des intérêts légitimes des pays voisins, des autres pays du monde et de ceux qui sont particulièrement concernés par les affaires de la région.

La politique d'agression et d'intervention de l'ancien Président du Pakistan que les militaristes pakistanais poursuivent actuellement à l'encontre de l'Afghanistan n'est pas appuyée par le peuple pakistanais qui nourrit des sentiments religieux et fraternels profonds à l'égard du peuple afghan.

Dans une déclaration qu'il a faite le 3 avril 1989 aux journalistes étrangers et locaux, Asghar Khan, dirigeant du Tahrik-e-Esteqlal du Pakistan, a mis en garde contre la continuation de la politique erronée du passé à l'égard de l'Afghanistan, qui serait désastreuse pour la sécurité du Pakistan lui-même, et a ajouté :

"Au lieu de rechercher une solution pacifique à la question de l'Afghanistan basée sur les Accords de Genève, on continue de soutenir une solution militaire et des efforts sont faits pour conquérir l'Afghanistan."

Rozy Khan, membre du Comité central du Mahazi Azadi du Pakistan - Front de la liberté -, a déclaré que le territoire du Pakistan ne doit pas être utilisé pour provoquer des effusions de sang entre Afghans. Le Pakistan ne doit pas envoyer du personnel militaire et des milices pour combattre, avec les extrémistes armés, les Afghans.

M. Wakil (Afghanistan)

Peut-on disposer de preuve plus convaincante que les déclarations faites par les politiciens pakistanais au sujet de l'agression et de l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan? Est-il possible de dire, en dépit de ces déclarations, que les souffrances endurées par le peuple afghan en raison de la guerre insensée et fratricide, à laquelle les milices et le personnel militaire pakistanais participent directement, ne sont pas causées par l'agression? L'article 3 de la Définition de l'agression adoptée par l'Assemblée générale le 14 décembre 1974 stipule :

"L'un quelconque des actes ci-après, qu'il y ait eu ou non déclaration de guerre, réunit ... les conditions d'un acte d'agression :

...

g) L'envoi par un Etat ou en son nom de bandes ou de groupes armés, de forces irrégulières ou de mercenaires qui se livrent à des actes de forces armées contre un autre Etat..." (Résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée générale, art. 3)

D'après cette définition, l'armement, l'équipement et l'envoi de groupes d'extrémistes armés en Afghanistan à partir du territoire du Pakistan et, notamment, la participation directe de milices et de personnel militaire pakistanais aux opérations militaires à proximité de la ville de Jalalabad ne sont rien d'autre que des actes d'agression. Notre demande de réunion du Conseil de sécurité pour que celui-ci se saisisse de ces actes d'agression est tout à fait conforme à l'Article 34 et au paragraphe 1 de l'Article 35 de la Charte des Nations Unies. Nous espérons que cet organe prestigieux et important de l'Organisation des Nations Unies ne fermera pas les yeux sur la situation tendue créée en raison de l'agression pakistanaise contre l'Afghanistan et que, par conséquent, il n'encouragera pas l'agresseur.

Le scénario conçu par l'ISI du Pakistan en vue de commettre ces actes d'agression contre l'Afghanistan immédiatement avant et après le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan a causé de grandes souffrances au peuple afghan et particulièrement à la population civile.

M. Wakil (Afghanistan)

Ce scénario a consisté à adopter un certain nombre de mesures des plus inhumaines contre le peuple de l'Afghanistan dans le but d'exporter un gouvernement fantoche pakistanais en Afghanistan qui transformerait en fait l'Afghanistan en une cinquième province du Pakistan par la voie de la création d'une confédération avec ce pays.

L'application de ce scénario a commencé par un barrage de roquettes intense contre les villes et les agglomérations afghanes. Un grand nombre de villes et d'agglomérations de l'est et du sud de l'Afghanistan, dont Kaboul, ont subi le tir de milliers de roquettes chaque jour pendant une longue période. De nombreux civils innocents, y compris femmes, enfants et personnes âgées, sont tombés victimes de ce terrorisme aveugle. Pendant l'année qui a suivi la signature des Accords de Genève, un total de 432 730 salves de roquettes, d'obus et de mortiers ainsi que d'autres types d'armes lourdes ont été tirés contre des villes et des agglomérations très peuplées de l'Afghanistan. A la suite de cet acte barbare, 2 222 personnes ont été massacrées et 13 775 blessées, dont 1 505 enfants. Les dommages matériels résultant de ces actes terroristes se montent à des milliards de dollars, ce qui est vraiment pénible pour un pays aussi peu développé que l'Afghanistan.

Le but de ces attaques aveugles contre des villes était de terroriser la population civile et d'affaiblir la résistance du peuple contre les extrémistes armés. En même temps, immédiatement avant le 15 février, un certain nombre de pays occidentaux, prétextant de considérations de sécurité, ont fermé leurs ambassades à Kaboul, acte dont le but psychologique et de propagande est tout à fait évident.

L'établissement de la prétendue shoura consultative de l'Alliance des Sept à Rawalpindi était un autre des éléments de ce scénario orchestré à l'avance par l'ISI; elle avait été convoquée en toute hâte sous la pression directe de l'ISI et avec l'argent fourni par l'Arabie saoudite, bien qu'il fût difficile de cacher les profondes divergences existant parmi les membres de l'Alliance. La Shoura a été contrainte d'accepter un prétendu gouvernement intérimaire. Utiliser les pétrodollars de l'Arabie saoudite pour acheter les participants de cette prétendue Shoura était tout à fait conforme à la politique des militaristes pakistanais qui se sont toujours efforcés d'obtenir des sources financières sûres pour la formation et l'équipement des forces extrémistes. Cependant, cette politique est venue accroître l'influence des pays n'appartenant pas à la région sur les affaires de notre région et a rendu plus complexes encore les questions en Afghanistan et autour de ce pays.

M. Wakil (Afghanistan)

En ce qui concerne le rôle joué par l'Arabie saoudite, le Daily Independence, dans son numéro du 29 mars 1989, écrit :

"L'une des préoccupations les plus récentes, cependant, concerne les activités des groupes de guérilla Wahhabi appuyés par l'Arabie saoudite, dont le nombre s'est accru avec l'arrivée de volontaires arabes qui avaient été préalablement tenus à l'écart de la guerre mais qui sont maintenant autorisés par les Pakistanais à renforcer les groupes afghans islamiques extrémistes. Ils ont dû faire le serment de ne pas faire de prisonniers."

Ainsi, en collusion avec les militaristes pakistanais, l'Arabie saoudite fait tout ce qu'elle peut pour appliquer son plan d'universalisation d'une secte religieuse particulière, le Wahhabisme, qui n'a rien à voir avec les musulmans afghans, qu'ils soient sunnites ou chi'ites. Cela a pour but d'accroître l'influence de l'Arabie saoudite sur l'établissement du futur gouvernement en Afghanistan.

L'Arabie saoudite poursuit sa politique sous le couvert d'appui à l'Islam, alors qu'en réalité, selon les principes islamiques, l'Arabie saoudite est censée jouer son rôle en mettant fin à la guerre et au fratricide et en assurant la paix et la tranquillité dans le pays islamique d'Afghanistan et la fraternité entre les différents secteurs de la société islamique afghane.

La conspiration entre l'Arabie saoudite et le Pakistan contre la République d'Afghanistan, dont ils se servent pour essayer d'imposer leurs buts altruistes à la conférence islamique, était un autre élément du scénario conçu par l'ISI. C'était là un acte qui n'allait pas dans le sens de l'intérêt de l'unité du monde islamique. L'agression militaire pakistanaise directe en Afghanistan à l'appui des opérations des extrémistes armés en vue de capturer la ville de Jalalabad, immédiatement avant et après l'achèvement du retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan, a été peut-être l'aspect le plus spectaculaire du scénario de l'ISI conçu pour exporter le gouvernement créé à Rawalpindi dans la ville de Jalalabad. Un tel gouvernement devait être installé là pour appliquer la stratégie pakistanaise visant à créer un Afghanistan faible et arriéré qui ne pourrait que dépendre du Pakistan.

Cependant, la partie la plus inhumaine de ce scénario a été le blocus économique de villes de l'est et du sud de l'Afghanistan, y compris Kaboul, pour l'application duquel, les groupes extrémistes armés, sous les ordres de l'ISI, n'ont pas épargné leurs efforts. Dans l'âpre froid de l'hiver, à Kaboul, où les

M. Wakil (Afghanistan)

températures ont atteint des niveaux records pour les 20 dernières années, ils ont essayé, pendant plusieurs semaines consécutives, de priver les habitants de Kaboul et d'un certain nombre d'autres villes de farine, de pain, de thé, d'huile, de sucre, de viande et de combustible, leur imposant ainsi des conditions de vie particulièrement tragiques. Alors que plus de deux millions d'habitants de Kaboul, y compris des vieillards, femmes et enfants innocents et des malades, souffraient du froid et de la faim, les extrémistes armés, sur l'ordre de l'ISI pakistanais, utilisaient des sacs de farine et de sucre, volés sur des véhicules de transport sur la route de Salang, pour construire des tranchées et des fortifications.

Le but de cet acte inhumain et anti-islamique était d'essayer de forcer le peuple à se rebeller contre le Gouvernement et de proclamer ensuite à cor et à cri, dans un but de propagande, que le Gouvernement n'était pas appuyé par la population et qu'il était isolé.

Cependant, grâce à la résistance patriotique du peuple et du Gouvernement afghans, ce scénario de l'ISI a échoué et n'a aucune chance de réussir à l'avenir. Des mesures de défense ont été adoptées contre les tirs de roquettes. Les défenseurs de Jalalabad ont défendu leur ville avec courage, écrivant une épopée. La majorité écrasante des pays islamiques ont refusé de reconnaître le gouvernement créé au Pakistan. Les routes ont été ouvertes, et grâce à son endurance et à sa ténacité, le peuple de Kaboul a supporté héroïquement et dans l'unité la rigueur du cessez-le-feu pendant toute sa durée. Les années passeront, de nouvelles générations viendront, mais l'histoire n'oubliera pas cette période de sacrifices et de ténacité du peuple afghan d'une part et l'agression et l'ingérence du Pakistan et les crimes des extrémistes armés d'autre part.

Les événements des deux derniers mois montrent à l'évidence que l'ISI avait fait des erreurs de calcul s'agissant d'atteindre un but qui ne pourra jamais être à sa portée. Tout ce qu'il a réussi à accomplir, c'est d'intensifier la guerre fratricide insensée en Afghanistan et de faire couler le sang de centaines d'Afghans de plus. C'est à cause de ces erreurs de calcul ambitieux que le Pakistan a opté pour une solution militaire qui n'a aucun avenir. Cette solution ne pourra que mener à plus d'effusions de sang pour les Afghans et à une plus grande destruction du pays. C'est parce qu'il a opté pour une solution militaire que le Pakistan fait tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la réconciliation nationale et l'établissement d'un gouvernement largement représentatif en Afghanistan.

M. Wakil (Afghanistan)

Cependant, le Pakistan doit comprendre que vouloir noyer les Afghans dans leur propre sang aura une influence sur la situation au Pakistan et dans la région et des effets négatifs sur les relations entre les deux pays musulmans voisins de l'Afghanistan et du Pakistan à l'avenir. L'histoire montre clairement que, depuis sa création, l'armée pakistanaise a connu une défaite cuisante toutes les fois qu'elle a commis des actes d'agression contre ses voisins. Il serait possible pour le Pakistan d'utiliser pendant quelque temps les Afghans eux-mêmes en première ligne pour poursuivre ses actes d'agression contre l'Afghanistan. Mais le peuple afghan se rendra compte rapidement des véritables intentions des militaristes pakistanais.

Le représentant du Pakistan a déclaré que le prétendu gouvernement créé au Pakistan pour l'Afghanistan a été élu au scrutin secret, en février, par une Shoorā consultative tenue à Rawalpindi, qui est un organe indépendant représentant de vastes secteurs de la population afghane. Cependant, les journalistes qui ont suivi le processus d'établissement de cette shoorā l'ont vue différemment.

Le Washington Post, dans son numéro du 6 mars 1989, écrit :

"L'ISI a joué un rôle important à la réunion du mois dernier du conseil rebelle, ou Shoorā, convoquée par les sept parties pour former un gouvernement afghan provisoire..."

Le Financial Times, dans son numéro du 24 février 1989, écrit :

"... les hauts fonctionnaires de l'ISI siégeant à la Shoorā, 'conseillant' sur les procédures. Les délégués rapportent qu'ils se sont vu offrir jusqu'à 400 000 PRs (25 430 dollars)".

Le quotidien français, Le Monde, dans son numéro du 29 mars 1989, écrit :

"Un grand nombre de dirigeants de la résistance afghane se sont plaints d'avoir fait constamment l'objet de pressions de la part du service de renseignements militaire pakistanais pendant la réunion de la Shoorā ... tout simplement, un grand nombre des membres de la Shoorā avaient été achetés."

M. Wakil (Afghanistan)

Voilà le vrai visage de ce prétendu gouvernement intérimaire conseiller que l'ISI essaie d'imposer au peuple afghan par des moyens militaires. Cependant, il faut noter que des pressions pakistanaises sur l'Alliance des Sept ne fera que renforcer la discorde dans l'Alliance, ce qui, à son tour, viendra compliquer le dialogue entre les Afghans et entre les différentes sections de la société afghane et empêchera l'établissement d'un gouvernement représentatif. Ce qui est plus important, surtout, c'est le fait que tout pays, si telle est sa volonté, peut créer sur son propre territoire un tel gouvernement pour son voisin proche. La Shoorā consultative qui a été créée de manière non démocratique, non pas en Afghanistan mais en terre étrangère, ne peut absolument pas représenter le peuple afghan. Une telle shoorā ne peut avoir l'autorité nécessaire pour créer un gouvernement pour le peuple afghan. La Shoorā qui, dès le début, ne s'est réunie que quelques minutes et a immédiatement connu le chaos, a créé un gouvernement choisi par l'ISI sous des pressions extrêmes de ce dernier et a été immédiatement renvoyée. Si la déclaration faite par cette shoorā selon laquelle elle contrôlait la majeure partie du territoire de l'Afghanistan était vraie, elle aurait pu être créée en Afghanistan et non pas en territoire étranger. La vérité est que le prétendu gouvernement intérimaire, créé par la Shoorā n'a pu s'infiltrer clandestinement dans les régions frontalières de l'Afghanistan que pendant quelques heures seulement et a dû s'empresse de retourner au Pakistan et en se cachant, pour ainsi dire, dans les jupes de l'ISI.

Le gouvernement créé au Pakistan, qui n'a aucune base légale, qui n'est pas encore d'accord avec l'ISI quant à la composition des membres du cabinet, a été rejeté par certaines parties de l'opposition, par un grand nombre de commandants, la majorité des réfugiés dans les pays voisins ainsi qu'en Europe et aux Etats-Unis, par les groupes politiques et le peuple afghan. Le Financial Times, dans son numéro du 24 février 1989, rapporte ce qui suit :

"En attendant, de vastes manifestations ont été organisées contre la Shoorā à Peshawar et à Queta, où se trouvent la majorité des 3,5 millions de réfugiés afghans au Pakistan, proclamant que la Shoorā n'était pas représentative mais était manipulée par le Pakistan et les fondamentalistes pour légitimer un gouvernement de son choix."

Il faut également mentionner que les médias mondiaux ont également rapporté que ces manifestations avaient été écrasées par les militaires pakistanais et des fondamentalistes armés basés au Pakistan.

M. Wakil (Afghanistan)

La vérité est que ce gouvernement fantoche du Pakistan qui reçoit ses instructions du Général Hamid Gul, Chef de l'ISI, n'a pas d'ordre politique civilisé et est absolument incapable d'établir un système administratif efficace, d'assurer la sécurité, de créer les conditions normales de vie et de travail, de maintenir la discipline parmi ses membres armés et d'honorer ses obligations internationales.

La guerre qui se poursuit depuis quelques semaines aux environs de la ville de Jalalabad est le résultat de la conspiration et de l'acte d'agression du Pakistan. Le personnel des forces armées de la République de l'Afghanistan, depuis le simple soldat jusqu'au général, acceptent volontiers de devenir des martyrs mais ont refusé de se rendre ou d'accepter la défaite. Avec un courage et un héroïsme remarquables, ils ont fait échouer la conspiration pakistanaise. Henry Kamm, un correspondant du New York Times, dans un rapport envoyé de Islamabad le 16 avril qui est paru dans le numéro d'hier, le 23 avril, a mis au grand jour la conspiration pakistanaise ainsi que son intervention et ses actes d'agression lancés contre l'Afghanistan, révélant des détails sur la décision du Gouvernement pakistanaise d'attaquer la ville de Jalalabad. A la lumière de ces faits, il n'est plus possible de cacher plus longtemps la vérité ni de tromper l'opinion publique mondiale. Le texte complet du rapport est le suivant :

"Des Pakistanais rapportent qu'ils ont reçu l'ordre de repousser les rebelles afghans - Un représentant américain est au courant de la décision - L'équipe de Bhutto agit, aucun Afghan n'est présent :

ISLAMABAD, Pakistan, 16 avril - L'assaut frontalier lancé par les forces de guérilla afghane contre la ville clef de l'est de Jalalabad a été ordonné par le Premier Ministre du gouvernement de Benazir Bhutto à une réunion de dirigeants civils et militaires du Pakistan, en présence de l'Ambassadeur américain, d'après un participant pakistanaise et d'autres fonctionnaires pakistanaise.

Aucun Afghan n'a participé à la réunion du 5 mars, et la décision d'attaquer a été prise contre le conseil du Directeur du service de renseignements militaire du Pakistan. L'attaque s'est enlisée pour se transformer en un siège coûteux et a remis en cause la capacité des guérilleros de remporter une victoire rapide, voire la victoire tout court, et de triompher sur le gouvernement soutenu par les soviétiques de Kaboul.

M. Wakil (Afghanistan)

Point de vue du Pakistan :

Le Pakistan pensait qu'une victoire militaire impressionnante allait augmenter ses chances. En outre, le gouvernement Bhutto depuis plusieurs mois s'entend dire par les responsables de ses services de renseignements, de même que par ses alliés américains, que les deux villes de l'extrême est, Jalalabad et Kandahar, ne pouvaient que tomber entre les mains des rebelles quelques semaines après le retrait militaire soviétique, préparant la voie à la prise de la capitale, Kaboul, peu après.

Depuis que le retrait de l'Armée soviétique est devenu une certitude avec la signature, il y a un an, des Accords de Genève entre le Pakistan et le gouvernement de Kaboul, appuyés par les Etats-Unis et l'Union soviétique, le scénario visant un renversement rapide du Président Najibullah a été presque une doctrine pour les Pakistanais et les services de renseignements américains.

Une branche de l'armée :

Une haute personnalité pakistanaise a dit qu'aucun Afghane n'était présent à la réunion de mars parce que l'ISI parlait pour eux.

Il voulait parler des dirigeants pakistanaise des services de renseignements, de la branche de l'armée. Depuis l'intervention soviétique en décembre 1979, ce service de renseignements forme les dirigeants des rebelles afghans. Il a formé la guérilla de l'Alliance des Sept, basée dans la ville pakistanaise de Peshawar, qui mène la lutte et, en fait, commande et coordonne ses activités politiques et militaires.

Depuis que les Etats-Unis, sous la présidence de Jimmy Carter, ont apporté leur plein appui militaire aux rebelles, la CIA a été l'associée principale des dirigeants pakistanaise de l'ISI. Les Américains fournissent des armes, des équipements et de l'argent qui sont envoyés, par l'intermédiaire des dirigeants de l'ISI, au directeur rebelle!

Une transition - Ordre de lancer une attaque contre Jalalabad :

D'après des personnalités pakistanaise, des considérations politiques et militaires ont poussé Mme Bhutto à donner pour instructions aux services de renseignements d'ordonner l'attaque contre Jalalabad.

La réunion du 5 mars a eu lieu peu après la transformation de l'Alliance des Sept en un gouvernement intérimaire afghan et juste avant une réunion des ministres des affaires étrangères de la Conférence de l'Organisation islamique

M. Wakil (Afghanistan)

tenue en Arabie saoudite. Le Pakistan et l'Arabie Saoudite, la deuxième source de financement des rebelles, voulaient que la conférence mette en place le nouveau gouvernement, espérant ainsi augmenter ses chances d'être reconnu au niveau international.

D'après un participant, le Lieutenant-Général Hamid Gul, Directeur général de l'ISI, a conseillé à la réunion de mars que l'attaque n'ait pas lieu. On rapporte qu'il a expliqué que le directorat estimait que les groupes de guérilleros mutuellement hostiles seraient incapables de procéder à un acte de guerre classique d'une ampleur telle que la prise d'assaut d'une grande ville.

En outre, le directorat pensait que les Etats-Unis n'avaient pas équipé les rebelles d'armes lourdes nécessaires pour mener à bien une telle attaque.

Mais le général a proposé une campagne un peu plus longue, une campagne d'usure, s'attaquant ainsi aux liens qui lient la ville et Kaboul, avec intensification des pourparlers entre le Gouvernement et les dirigeants de la guérilla afin de discuter des termes de reddition de la ville.

D'après un participant, un aide proche de Mme Bhutto s'y est opposé. Il s'agit d'une personne en qui Mme Bhutto a confiance s'agissant des questions militaires et afghanes, un général à la retraite, Nasirullah Babar, qui était homme de confiance de son père, le Premier Ministre disparu, Zulfikar Ali Bhutto, et ancien commandant de la frontière afghane au moment où les liens entre le Pakistan et certains des dirigeants ont commencé à se forger.

Selon un participant, le général a déclaré qu'il s'était écoulé trop de temps depuis le retrait soviétique du 15 février sans que l'on ait enregistré une victoire importante des rebelles. Il a indiqué qu'un tel écart risquerait d'atténuer le souvenir de l'intervention soviétique et que l'on risquait ainsi d'accuser le Pakistan de poursuivre une guerre abandonnée par les soviétiques.

Ce point de vue a prévalu et le gouvernement de Mme Bhutto a demandé au directorat du service de renseignements de lancer l'attaque qui avait été déconseillée. On n'a pas réussi à savoir si l'Ambassadeur Robert B. Oakley a participé à la discussion ou à la prise de décision.

M. Wakil (Afghanistan)

L'assaut a commencé sérieusement deux jours plus tard. Les prédictions des services de renseignements, qui croyaient en une victoire rapide, ont été démenties tant par l'inefficacité militaire de l'attaquant que par l'esprit combattif des défenseurs et leur utilisation de la force aérienne. Le siège en est à sa septième semaine et n'est pas près de se terminer.

Un haut fonctionnaire pakistanais qui connaît bien l'armée a déclaré que les dirigeants des services de renseignements s'étaient vu confier ce rôle guerrier sous le régime du Président Mohammad Zia ul-Haq, général qui a trouvé la mort lors d'un mystérieux accident d'avion en août dernier. Sous le régime du général Zia, qui dirigeait le Pakistan depuis 1977, l'armée et le gouvernement ne faisaient pratiquement qu'un, et c'est avec enthousiasme qu'il appuyait les rebelles afghans et la façon dont ils étaient dirigés par ses services de renseignements.

Malgré le retour, à la suite des élections de décembre dernier, à un gouvernement civil, le premier depuis que le général Zia a renversé le père de Mme Bhutto en 1977 et l'a fait pendre en 1979, les dirigeants des services de renseignements continuent de décider du cours de la guerre. Le général Babar a déclaré lors d'une interview que si Mme Bhutto était fortement encline à appuyer la politique militaire concernant l'Afghanistan, c'était parce que celle-ci s'était développée sous le régime de son père.

Il a rappelé que certains dirigeants de la guérilla, tels que Gulbuddin Hekmatyar et Burhanuddin Rabbani avaient cherché refuge au Pakistan après avoir participé à de violentes manifestations antigouvernementales à Kaboul, en 1974.

'Nous leur avons donné asile parce que nous savions qu'un jour ou l'autre ça irait mal en Afghanistan' a déclaré l'ancien Inspecteur général de l'armée de frontière et Gouverneur de la province frontalière du Nord-Ouest. 'Nous voulions constituer un groupe de dirigeants capables d'influencer les événements.'

Il a ajouté que les Etats-Unis eux aussi finançaient ces dirigeants potentiels depuis 1973 et avaient pris M. Hekmatyar 'sous leur protection' plusieurs mois avant l'intervention soviétique.

'Le problème afghan n'est malheureusement pas réglé' a déclaré Mme Bhutto dans une interview accordée dans son bureau de Rawalpindi, ancienne ville soeur de la nouvelle capitale. Elle a évoqué le problème des réfugiés afghans au Pakistan, dont elle a estimé le nombre à 3,6 millions.

M. Wakil (Afghanistan)

'Nous aimerions que tous ces réfugiés rentrent dans leur patrie', a poursuivi le Premier Ministre. 'Mais, malheureusement, leur pays est toujours en proie à la guerre civile.'

Les services de renseignements américains et pakistanais ont toujours prédit qu'il n'y aurait pas de guerre civile importante après le retrait soviétique parce que le gouvernement Najibullah tomberait du fait qu'il était impopulaire et que c'était un régime imposé de l'étranger.

Une personnalité proche du Premier Ministre a déclaré que le gouvernement Bhutto était parvenu pour la première fois à faire en sorte que le rôle joué par le Pakistan dans la guerre 'soit soumis à une certaine influence politique'. La personne en question a décrit le rôle des civils comme étant un 'contrôle politique partiel'.

'Il est certain que la réalité politique nous amène à reconnaître l'influence de l'armée', a expliqué cette personnalité.

'Toutefois, nous ne voulons pas qu'elle dépasse un certain point; c'est-à-dire s'il s'agit de deux prémisses différentes, de deux hypothèses divergentes, je ne pense pas que l'aile politique aimerait tellement intervenir.

Il se fait tard. Si nous le faisons et que cela ne marche pas, si le but recherché n'est pas atteint, c'est nous qui en porterons le blâme. Par conséquent, il vaut mieux laisser le champ libre à ceux qui s'en sont occupés jusqu'ici.'

Qui mène la guerre - Le Pakistan décide, avec les Etats-Unis à ses côtés :

La décision de Jalalabad illustre de quelle façon la guerre des moudjahidin - ou saints guerriers de l'Islam, comme les guérilleros se font appeler - est menée. Les décisions importantes sont prises par le Pakistan, en l'absence des Afghans mais en présence des Américains.

Bien que le rôle des dirigeants des services de renseignements dans la guerre soit de notoriété publique sans toutefois être publiquement reconnu, le rôle joué par les agents américains est moins transparent et fait l'objet de nombreuses spéculations ici. De nombreux Pakistanais estiment que ce sont les Etats-Unis, en tant que superpuissance, qui mènent le jeu, mais les hauts fonctionnaires pakistanais et les diplomates européens déclarent que tel n'est pas le cas. L'Union soviétique et le gouvernement de Kaboul ont néanmoins maintenu pendant des années que les guérilleros sont directement contrôlés par le gouvernement d'Islamabad.

M. Wakil (Afghanistan)

Un Occidental bien informé a déclaré que les dirigeants des services de renseignements distribuent non seulement des armes mais aussi une aide humanitaire fournie par les Etats-Unis selon leur propre formule. Des personnalités politiques de groupes afghans modérés ont déclaré que jusqu'à la formation du gouvernement provisoire, les chefs des services de renseignements dirigeaient les réunions de l'alliance. Ils le font encore maintenant lorsque le nouveau gouvernement, composé des mêmes dirigeants, se réunit, a déclaré une personnalité afghane.

Les pays qui soutiennent les guérilleros critiquent le gouvernement provisoire pour sa lenteur, à agir comme un régime et à venir dans leur pays. Certains de leurs représentants attribuent ce fait à la suspicion qui continue de régner parmi leurs dirigeants. En dépit du fait que le Premier Ministre Abdul Rasul Sayyaf, un fondamentaliste ayant des liens étroits avec l'Arabie saoudite, aurait déclaré avoir assuré le Président Sibghatullah Mojaddid de sa loyauté, un fonctionnaire étranger en contact avec l'un et l'autre a déclaré que rien ne permettait de dire lequel, du Président ou du Premier Ministre, deviendrait chef du régime.

Les Afghans modérés et les Occidentaux qui sont bien disposés à leur endroit craignent qu'une fois que le gouvernement provisoire se sera installé à l'intérieur du pays, les dirigeants islamiques les plus zélés et les mieux considérés par l'armée pakistanaise n'utilisent leur supériorité militaire pour s'emparer du pouvoir. Ils ont déclaré qu'une telle manoeuvre serait bien vue par l'armée pakistanaise et la Central Intelligence Agency, dont l'attitude a été décrite par un fonctionnaire bien informé dans les termes suivants : 'Ceux qui ont lutté pour gagner la guerre devraient diriger le pays.'

Un diplomate occidental n'était pas de cet avis. Il a déclaré que c'était peut-être là le but visé par le Président Zia mais que Mme Bhutto savait qu'un régime pakistanais fantoche ne durerait pas à Kaboul. De nombreux Afghans modérés pensent néanmoins que l'armée a un pouvoir plus grand que le Premier Ministre civil, et que les concepts du général Zia ont survécu au sein de l'armée.

'Le rêve d'un homme mort est notre cauchemar' a dit l'un d'eux.

'Ce qui est important pour les Etats-Unis, c'est l'avenir des relations entre les Etats-Unis et le Pakistan' a déclaré un fonctionnaire du gouvernement provisoire, lors d'une discussion à propos de la position américaine quant à savoir qui devrait diriger l'Afghanistan postcommuniste.

M. Wakil (Afghanistan)

La position interne - Le Pakistan ne reconnaît toujours pas le gouvernement provisoire :

Reconnaissant la prédominance exercée actuellement par le Pakistan sur les guérilleros, les autorités pakistanaïses et occidentales soutiennent que ce n'est que lorsque le gouvernement provisoire dirigera l'Afghanistan de l'intérieur que cette prédominance diminuera.

C'est pour cette raison, a déclaré une haute personnalité pakistanaïse, que le Pakistan ne reconnaîtra pas le régime qu'il a largement contribué à créer. 'Nous ne l'avons pas reconnu parce que nous voulons que les Accords de Genève soient respectés', a déclaré Mme Bhutto à titre d'explication officielle. Aux termes des Accords, le Pakistan et l'Afghanistan se sont engagés à ne pas s'ingérer dans les affaires ni de l'un ni de l'autre.

Un proche collaborateur du Premier Ministre a expliqué que, pour être reconnu, le Pakistan attendait de ce gouvernement qu'il 'se comporte en tant que tel et non pas comme une alliance' et qu'il contrôle et défende une portion de territoire en Afghanistan au lieu d'être basé ici.

La même personne a également déclaré que le Pakistan ne voulait pas se trouver isolé et attendrait pour reconnaître le gouvernement que les Etats-Unis et la Chine l'aient reconnu.

Une haute personnalité pakistanaïse a déclaré que les dirigeants des services de renseignements ne partageaient pas le point de vue du gouvernement. Elle a dit qu'une promptre reconnaissance aurait évité le siège coûteux de Jalalabad en encourageant les défections.

L'absence d'empressement à reconnaître le gouvernement provisoire est la preuve de la modification générale de l'optimisme ressenti au départ par les Américains et les Pakistanaïses et fondé sur des renseignements trop prometteurs. Essayant de se montrer optimiste, une personnalité du Ministère des affaires étrangères a déclaré : 'Notre information selon laquelle le régime de Kaboul ne peut pas durer plus de six à huit mois ne s'est pas encore révélée fausse.'

Mais certaines hautes personnalités commencent à trouver plus acceptable la notion, rejetée par les guérilleros, selon laquelle le gouvernement Najibullah pourrait se voir confier un rôle dans la recherche d'une solution politique.

M. Wakil (Afghanistan)

Un assistant du Ministère des affaires étrangères a déclaré que Mme Bhutto avait dit au Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Eduard A. Chevardnadze, que les dirigeants de la guérilla ne négocieraient pas avec le régime de Kaboul et pensaient qu'il ne pouvait survivre. Le Ministre soviétique a déclaré que c'était là une façon inexacte de voir les choses.

'Le Premier Ministre a répondu qu'il s'agissait d'une question d'interprétation' a déclaré le fonctionnaire du Ministère. 'Si le point de vue des moudjahidin s'avère erroné, alors il faudra revoir la situation.'
(The New York Times, 23 avril 1989, p. 1 et 16)

L'article suivant a également été publié dans le New York Times :
"Pour les Etats-Unis, un rôle déterminant en Afghanistan :

ISLAMABAD, Pakistan, 16 avril - La dépendance militaire pakistanaise à l'égard des armes et du financement américains au profit des rebelles afghans confère un rôle déterminant aux Etats-Unis, même si les décisions tactiques et de coordination restent du domaine du Pakistan.

Un journaliste pakistanais bien informé qui a ses entrées dans les milieux officiels a déclaré qu'après une coopération longue et amicale, les services de renseignements pakistanais et américains tendaient à voir les choses de la même façon.

M. Wakil (Afghanistan)

De l'avis de la guérilla afghane, qui voit d'un oeil critique la prépondérance des militants islamiques au sein de l'Alliance des Sept dans la lutte armée, et de l'avis de certains hauts fonctionnaires pakistanais et occidentaux, tous deux semblent préférer les éléments les plus fanatiques sur le plan religieux lorsqu'il est question de distribuer des armes et de l'argent.

Une haute personnalité pakistanaise a admis que c'était vrai, mais uniquement parce que les groupes religieux les plus motivés avaient mieux lutté, faisaient preuve de plus de discipline, ne détournaient pas les approvisionnements pour leur propre compte et étaient mieux organisés pour assimiler et utiliser les armes reçues. Il a déclaré que la direction des services de renseignements avait mis au point un 'système scientifique' pour voir comment les choses fonctionnaient sur ce principe.

Répartition des armes :

Selon ce système - a déclaré cette haute personnalité - Gulbuddin Hekmatyar, le militant islamique le plus radical, n'a pas reçu la plus grande quantité d'armes. Il a dit que sa part ne correspondait qu'à 19 % du total, 'un peu moins' que celle du groupe dirigé par Burhanuddin Rabbani, lui aussi militant du parti islamique, et l'un de ceux qui en reçoivent le plus.

Cette même haute personnalité a déclaré que bien que les Etats-Unis aient demandé aux services de renseignements pakistanais de freiner M. Hekmatyar, qui s'était révélé particulièrement 'impitoyable' lors des luttes intestines, sa part des armes n'a pas été réduite. 'Avec Hekmatyar, il n'y a jamais de problème de discipline', a-t-il déclaré. 'Sa compétence est optimale. Il a une grande vivacité d'esprit et le sens de la discipline. Mais je ne nie pas qu'il soit aussi impitoyable.'

Toutefois, il a ajouté qu'il n'avait pas exercé sa cruauté au Pakistan et qu'en conséquence ce n'était pas l'affaire de l'armée pakistanaise.

Ordres militaires :

... 'Le seul moyen de contrôle, c'est l'ISI', a déclaré une haute personnalité pakistanaise. Il a dit que la direction des services de renseignements avait eu à donner des ordres militaires, et parfois sévèrement.

M. Wakil (Afghanistan)

Il a dit également que parfois les approvisionnements en armes étaient suspendus comme punition pour indiscipline. Il a dit que, récemment, les approvisionnements en armes aux forces contrôlées par le parti de Yunis Khalis avaient été suspendus pour trois mois en raison du massacre de prisonniers de guerre dont s'était rendue coupable une unité en novembre dernier.

Depuis la formation du gouvernement intérimaire, les Etats-Unis et le Pakistan souhaitent vivement que celui-ci prenne la guerre davantage en charge, et ce à partir de l'Afghanistan, où les guérilleros prétendent contrôler 90 % du territoire. Mais les Pakistanais et les occidentaux se plaignent que les choses aillent trop lentement.

Le Général Yahya Nauroz a été nommé Vice-Ministre de la défense et chef d'état-major de toutes les forces armées. Les Etats-Unis et le Pakistan lui ont demandé instamment d'assurer à la place de la direction des services de renseignements le contrôle de la distribution des armes, ce qu'il n'a toujours pas fait, a déclaré une haute personnalité pakistanaise.

Système de distribution :

Il a rapporté que la direction avait demandé instamment que Sibghatullah Mojadidi, Président du gouvernement intérimaire, crée son propre système de distribution. Il a déclaré que le Président avait entrepris de le faire au 1er mars. On lui a demandé à nouveau ce qu'il en était le 10 mars et M. Mojadidi a promis de soumettre son plan le 1er avril. Ce n'est toujours pas fait, a précisé une haute personnalité.

Diverses autres hautes personnalités pakistanaises ainsi que plusieurs diplomates afghans et occidentaux ont dit que la plupart des partis islamiques qui reçoivent la part du lion ne voyaient pas ce qu'ils pourraient bien gagner à confier la distribution à M. Mojadidi et à Mohammad Nabi Mohammadi, son Ministre de la défense. Tous deux sont à la tête de partis connus pour être modérés.

'Cela ne se fera pas du jour au lendemain, a dit un diplomate occidental'."

En raison de la situation complexe qui règne du fait du non-respect des Accords de Genève par le Pakistan, du fait aussi de l'agression et de l'ingérence

M. Wakil (Afghanistan)

de ce dernier dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, le rôle de la mission de bons offices des Nations Unies pour l'Afghanistan et le Pakistan devient encore plus important. Au nom du Gouvernement et du peuple afghans, je tiens à remercier sincèrement tous les pays qui ont fourni du personnel pour la mission.

Toutefois, en dépit des déclarations irresponsables du Représentant du Pakistan quant aux activités de la mission de bons offices, je tiens à souligner qu'en raison malheureusement des obstacles dressés par le Pakistan, la mission n'a toujours pas réussi à enquêter sur les violations pakistanaïses, conformément au paragraphe 3 des procédures envisagées dans le mémorandum d'accord. Du 14 mai 1988 au 18 avril 1989, un total de 417 notes faisant état de 3 442 cas précis de violations pakistanaïses ont été soumises à la mission par le Gouvernement afghan. Par suite du manque de coopération du Pakistan avec la mission, aucun des cas n'a fait l'objet d'une enquête approfondie, comme cela est prévu dans les Accords de Genève.

A cet égard, je me permets d'attirer l'attention du Conseil sur un certain nombre des questions posées par des journalistes de la presse étrangère et de la presse locale au Général Rauli Helminen, Représentant adjoint du Secrétaire général, lors de la conférence de presse déjà mentionnée qui a eu lieu à Kaboul.

Le correspondant de la BBC a posé la question suivante : "Il semble qu'il y ait quelque ambiguïté à propos de votre mandat ici, en Afghanistan, plus particulièrement après le retrait des troupes soviétiques. Vous avez pour mandat d'aider au retour des réfugiés. Pourriez-vous nous dire exactement en quoi consiste votre mandat?"

Voici la réponse fournie par le Général Helminen :

"Comme stipulé dans les Accords de Genève, le mandat est divisé en trois tâches. L'une d'elles a déjà été accomplie : il s'agissait de confirmer le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Il en reste deux. La première se fonde sur le premier instrument relatif à la non-ingérence et à la non-intervention, par l'Afghanistan et par le Pakistan, dans les affaires l'un de l'autre. La deuxième est de confirmer le retour volontaire des réfugiés. Nous travaillons activement à mener à bien la première tâche en procédant à des enquêtes quand des plaintes sont présentées par les parties. Quant aux réfugiés, le travail n'a pas encore commencé. Chacun sait que les réfugiés sont toujours dans leurs camps et qu'ils n'en ont pas bougé jusqu'ici."

M. Wakil (Afghanistan)

Oui, les deux facteurs importants du règlement d'ensemble prévu dans les Accords de Genève - à savoir la non-ingérence et la non-intervention ainsi que le retour volontaire des réfugiés - restent lettres mortes. Le Pakistan refuse de respecter ses engagements à cet égard.

Un correspondant de l'agence Reuter a demandé : "Quels obstacles, créés par le Pakistan, rencontrez-vous dans votre contrôle de l'application des Accords de Genève?". Voici la réponse :

"Je crois que vous connaissez parfaitement les conditions dans les régions tribales et au Balouchistan. Elles ne sont pas faciles et les distances sont énormes. En été, le climat est extrêmement pénible pour nos officiers. J'ai déjà dit que notre plus gros problème est le facteur temps. Lorsqu'une plainte d'une partie nous parvient, il s'est quelquefois déjà passé cinq à dix jours depuis l'incident. Après cela, nous commençons à faire des plans et à discuter avec les autorités pakistanaises. Nous ne pouvons pas aller dans les régions le long de la frontière à moins que ce ne soit extrêmement sérieux, comme lorsqu'un avion a été abattu. Cela, c'est différent. Mais, juste pour voir un obus ou nous rendre sur les lieux d'un prétendu sabotage, il nous faudrait faire six heures de voyage aller et six heures de voyage retour. Pour certaines régions, il nous faut regrouper autant d'incidents que possible avant de nous rendre sur les lieux. C'est dire que normalement un mois s'est écoulé quand nous arrivons sur place. Voilà en gros à quel genre de difficulté nous sommes confrontés."

Un correspondant de la télévision afghane a posé la question suivante : "Les autorités pakistanaises mettent-elles à la disposition de la mission de bons offices les mêmes moyens que les autorités afghanes? Voici la réponse :

"Oui. Au départ nous avons eu quelques problèmes, la mise en marche demandant du temps. Mais nous disposons à présent de bonnes conditions. J'ai demandé à mon officier de liaison au Pakistan de nous fournir un hélicoptère de transport étant donné, comme je l'ai dit, que nous perdons des heures et des heures passées assis dans des véhicules automobiles. Nous disposons de fort peu de temps pour procéder à des inspections. Si on pouvait nous donner des hélicoptères, nous gagnerions énormément de temps et nous pourrions nous rendre plus rapidement à certains endroits. Mais je n'ai toujours pas reçu de réponse. J'espère sincèrement que cela se matérialisera car il est mentionné dans les Accords de Genève qu'il appartient au gouvernement de fournir les moyens de transport nécessaires."

M. Wakil (Afghanistan)

Il est important de noter qu'en raison du manque de coopération du Pakistan, la mission de bons offices n'utilise que des véhicules automobiles pour faire son travail.

Un correspondant de la BBC a demandé : "Depuis que vous assumez vos fonctions de haut fonctionnaire de la mission de bons offices, avez-vous jamais reçu une réponse satisfaisante à ces plaintes? Il semble bien que les plaintes continuent d'arriver. Avez-vous envoyé des rapports confidentiels au Secrétaire général? Les dossiers sont-ils conservés secrètement aux Nations Unies pour suite à donner?"

Réponse : "Oui, c'est bien le cas." Question : "Pouvez-vous donner des exemples?"

Réponse : "Non."

M. Wakil (Afghanistan)

Il n'est pas surprenant que le représentant du Pakistan soit satisfait des activités de la mission de bons offices, le Pakistan ayant continuellement violé les Accords de Genève. Etant donné les obstacles dressés par le Pakistan, les équipes de la mission de bons offices n'ont pas été en mesure d'enquêter, même sur une simple violation, conformément à la procédure concertée. La mission de bons offices n'ayant pas été en mesure d'enquêter pleinement sur les violations pakistanaïses, les militaristes pakistanaïses, en complicité avec les éléments extrémistes armés, ont commis des crimes inhumains contre le peuple afghan.

Un exemple bouleversant de ces crimes est la capture à Torkham, en novembre 1988, de fonctionnaires des douanes de la République d'Afghanistan par les miliciens et les commandos pakistanaïses; ces fonctionnaires ont été remis à des groupes extrémistes armés. Après avoir dépecé 70 de ces prisonniers, ces groupes ont placé les morceaux dans des sacs qu'ils ont envoyés en Afghanistan. Quatorze de ces fonctionnaires des douanes afghans continuent de languir dans des prisons pakistanaïses à Peshawar. Une note à ce sujet a été adressée à la mission de bons offices, mais à ce jour nous attendons toujours une réponse.

A l'alinéa iii) du paragraphe a) de la Section IV du Mémorandum d'accord, sur la procédure relative aux inspections, il est dit notamment :

"Conformément au paragraphe 7, les Parties se réuniront pour examiner le rapport d'enquête 48 heures au plus tard après qu'il aura été soumis. En l'absence du Représentant du Secrétaire général, le Représentant adjoint offrira ses bons offices aux Parties et, à ce titre, aidera à organiser les réunions et y participera. Pour les besoins de ces réunions, le Représentant adjoint du Secrétaire général pourra soumettre aux Parties, pour examen et adoption, des suggestions et recommandations destinées à assurer dans les meilleurs délais le respect strict et intégral des dispositions des instruments ...". (S/19835, annexe, p. 13)

Aucune plainte n'a jusqu'ici pu faire l'objet d'une enquête complète au titre des dispositions que je viens de mentionner étant donné le manque de coopération du Pakistan. Au cours d'une année environ une seule réunion des deux parties a eu lieu - et cela sur les instances du Gouvernement afghan. Toutefois, cette réunion a eu lieu au niveau des chargés d'affaires et non pas au niveau d'officiers de liaison des deux parties auprès de la mission de bons offices.

M. Wakil (Afghanistan)

A cet égard, je dois dire que la création de trois avant-postes frontaliers que le Pakistan a accepté jusqu'à présent ne suffisent pas pour permettre à la mission de bons offices de procéder à des activités efficaces. Nous demandons au Secrétaire général de créer sept avant-postes dans les régions proposées par l'Afghanistan. Etant donné qu'il y a 90 sentiers dans les régions frontalières, à l'est et au sud, qui sont utilisés par les extrémistes armés et par les miliciens pakistanais, sept avant-postes constituent le nombre minimum requis. C'est ce que nous avons proposé après avoir pris en considération le personnel limité de la mission de bons offices. Nous sommes prêts à coopérer pleinement avec le Secrétaire général à cet égard.

Nous sommes heureux de la remarque faite par la représentante de la Finlande, qui a déclaré au Conseil de sécurité :

"S'il semble que certaines des plaintes ne peuvent être réglées même après avoir mis pleinement à contribution les services de la mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan, il appartient aux parties aux Accords de clarifier les procédures contenues dans les Accords en matière de plainte. Si les parties reconnaissent que la mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan ne s'acquitte pas de ses tâches de manière efficace et à leur entière satisfaction, il faudra envisager de nouvelles mesures dans le contexte des Accords déjà existants."

(S/PV.2855, p. 31)

Je voudrais demander au Pakistan, représenté au Conseil de sécurité, non seulement d'accepter que des réunions aient lieu entre les deux parties 48 heures après qu'une plainte aura été déposée, comme le stipule le Mémorandum d'Accord, mais également d'entamer des consultations avec l'Afghanistan au sujet de la mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan conformément à la proposition de la Finlande. Si la bonne volonté prévaut dans l'application des dispositions des Accords de Genève, il ne devrait pas être difficile de trouver, en coopération avec les uns et les autres, des moyens plus efficaces de mener à bien les activités de la mission de bons offices.

La question de la présence d'un grand nombre de réfugiés afghans dans les pays voisins nous inquiète profondément. Nous exprimons notre reconnaissance à tous les pays, à toutes les institutions spécialisées, particulièrement au Haut Commissaire

M. Wakil (Afghanistan)

des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et aux organisations non gouvernementales qui aident nos réfugiés depuis de nombreuses années. Malheureusement, malgré toute cette assistance, les réfugiés afghans continuent de vivre dans des conditions très pénibles, et il ne fait aucun doute qu'il nourrissent l'espoir de regagner leur patrie dès que possible.

Nous nous rendons parfaitement compte que les réfugiés afghans sont partis dans les pays voisins pour différentes raisons, notamment la poursuite d'une guerre sanglante. Il est regrettable que le Pakistan, d'une part, nous impose la guerre et, d'autre, part, s'oppose au retour des réfugiés.

Nous reconnaissons que la présence de tant de réfugiés exerce une énorme pression sur le HCR et les organisations gouvernementales et non gouvernementales. Toutefois, le Pakistan a tiré d'énormes bénéfices de la présence des réfugiés afghans. Le Pakistan sait que le retour des réfugiés afghans permettra au peuple afghan de recouvrer la paix et de régler les problèmes internes, suscitera un renforcement des piliers politiques et sociaux du Gouvernement afghan et renforcera l'appui des politiques humanitaires du Gouvernement. Cette évolution est cependant contraire aux plans et aux vœux que formule pour l'Afghanistan le Conseil général d'administration pakistanaise pour les Inter Services Intelligence (ISI).

L'article IV de l'Accord bilatéral conclu entre la République afghane et la République islamique du Pakistan sur le rapatriement librement consenti des réfugiés stipule que :

"Aux fins d'organiser, de coordonner et de superviser les opérations qu'exige le rapatriement librement consenti, ordonné et pacifique des réfugiés afghans, des commissions mixtes seront créées conformément à la pratique internationale établie." (S/19835, p. 8)

De même, l'Article V stipule :

"... les commissions détermineront des points de passage à la frontière et créeront des centres de transit nécessaires." (Ibid.)

Selon l'article VII du même instrument, les commissions mixtes auraient dû être créées immédiatement par l'entrée en vigueur des Accords de Genève. Près d'un an s'est écoulé, et le Pakistan n'a toujours pas accepté la constitution de ces commissions. Nous sommes convaincus que la constitution de ces commissions jouera un rôle important dans le rapatriement librement consenti et honorable des réfugiés afghans dans leur patrie. Nous exigeons que le Pakistan respecte ses engagements

M. Wakil (Afghanistan)

et qu'il constitue avec nous ces commissions mixtes car la présente position du Pakistan est en soi un obstacle au retour des réfugiés.

Non seulement la déclaration du représentant du Pakistan, selon laquelle le Gouvernement de la République de l'Afghanistan est un gouvernement illégitime imposé au peuple afghan par des troupes étrangères, est contraire à la vérité et à la réalité mais elle dissimule le dessein pakistanais d'installer à Kaboul un gouvernement fantoche. Le présent Gouvernement afghan entretient des relations diplomatiques avec plus de 80 pays, il est un Membre actif des Nations Unies, du Mouvement des non-alignés et d'un grand nombre d'institutions spécialisées et autres organisations mondiales prestigieuses. Ce gouvernement a prouvé dans la pratique qu'il était tout à fait capable de respecter sans réserve les principes de la Charte et du non-alignement et d'assumer ses obligations bilatérales et multilatérales. S'il avait réellement été installé par les troupes étrangères, ce gouvernement, après le retrait des troupes soviétiques, aurait été renversé ou se serait rendu aux extrémistes appuyés par le Pakistan. S'il s'agissait d'un gouvernement illégitime composé de fantoches, le présent Gouvernement aurait certainement préféré son parti et ses intérêts de groupes aux intérêts nationaux de premier ordre du peuple afghan. S'il avait été un gouvernement imposé et illégitime il aurait négligé les traditions nationales, la religion sacrée de l'Islam ainsi que les coutumes, l'histoire et la culture de son peuple et il ne serait pas aujourd'hui en mesure de regarder en face son peuple ou les peuples représentés autour de cette table.

La vérité est que le présent Gouvernement afghan est un gouvernement national, patriotique et épris de paix qui jouit d'une grande confiance politique auprès de la société afghane et de certains secteurs des réfugiés et de l'opposition armée. Cette confiance est le résultat de mesures courageuses prises par le leadership actuel - dirigé pendant ces trois années par S. E. le Président Najibullah.

M. Wakil (Afghanistan)

Ce leadership, qui a pris la responsabilité de diriger le pays alors qu'il se trouvait au paroxysme de la guerre et de la tragédie, a analysé de façon critique les événements de la dernière décennie en Afghanistan et a adopté une nouvelle politique permettant d'épargner au pays la guerre et la destruction et de réaliser l'accord national. C'est avec courage et persévérance qu'il continue de suivre cette politique, dans une situation fort difficile et complexe. Il s'agit là de dirigeants qui font preuve de bonne volonté et de souplesse, qui ont accéléré le processus des négociations de Genève et signé les Accords de Genève, tout en ayant des doutes justifiés quant aux intentions réelles du Pakistan. Les dirigeants actuels, en relativement peu de temps, ont mis sur pied une défense indépendante du pays, créant ainsi les conditions qui ont permis aux troupes soviétiques de quitter l'Afghanistan.

Les dirigeants actuels ont préparé le terrain pour que le Parti démocratique populaire d'Afghanistan abandonne son monopole du pouvoir politique, et ont présenté un programme de réconciliation nationale et la création d'un gouvernement largement représentatif, avec la participation de tous les partis politiques et de toutes les forces politiques de la société afghane. Au cours des trois dernières années, des changements fondamentaux ont eu lieu dans les règles et programmes d'action du parti, ce qui n'a pas été aisé dans une situation si complexe. Je tiens à annoncer bien clairement que le Parti démocratique populaire d'Afghanistan n'était et n'est pas un parti communiste. Le Gouvernement de la République afghane ne suit pas la voie du socialisme. Nous n'avons pas choisi cette voie pour notre pays parce que nous avons pris dûment en considération la tradition nationale et les conditions sociales, économiques et historiques de l'Afghanistan, car nous pensons que le système socio-économique du pays doit être choisi par le peuple afghan lui-même et non pas par tel ou tel autre parti politique. Aucun parti n'a le droit d'imposer ses opinions et ses théories à un peuple et à une société.

Le Gouvernement actuel de l'Afghanistan est un gouvernement national qui s'efforce d'instaurer un régime démocratique, multipartite et une économie nationale libre. Le Gouvernement respecte pleinement la religion sacrée de l'Islam, les traditions et les coutumes du peuple et l'histoire et la culture de l'Afghanistan. Il s'oppose à tout fondamentalisme, qu'il soit de droite ou de gauche. Nous sommes pleinement conscients du fait que notre peuple n'aime pas les systèmes extrémistes, quels qu'ils soient, et qu'il chérit sa liberté, sa culture, ses traditions et ses coutumes.

M. Wakil (Afghanistan)

Dans le domaine de la politique étrangère, nous nous opposons à toute alliance militaire ou politique, nous respectons pleinement les principes du non-alignement et nous préconisons une neutralité active et positive. Nous souhaitons entretenir des relations amicales avec tous les pays du monde, en particulier avec nos voisins et les grands pays, et nous nous félicitons de leur assistance économique, financière et technique dans la reconstruction de notre pays, le développement de l'Afghanistan et l'amélioration de la vie de notre peuple. En ce qui nous concerne, rien - aucun principe, aucun objectif - n'a plus de valeur que la paix, rien n'est plus important que de mettre fin à la lutte fratricide, de reconstruire l'Afghanistan, de développer le pays, d'instaurer la liberté, l'égalité et la fraternité parmi tous les citoyens du pays, et de sauvegarder l'indépendance, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale d'un pays appartenant à tous les Afghans : l'Afghanistan. A notre avis, pour aboutir à cet objectif noble et patriotique, nous devons instaurer un accord national et trouver un terrain d'entente par la voie du dialogue, appuyé par tous les partis, toutes les forces politiques et toutes les personnes influentes de la société afghane.

Nous espérons que tous les amis de l'Afghanistan et des Afghans nous aideront à mettre fin à la guerre, à instaurer la paix et à réaliser la réconciliation nationale. L'amitié doit exiger que cessent les meurtres d'Afghans commis par les Afghans. Au cours des deux derniers mois, nous avons prouvé qu'en dépit de l'agression et de l'intervention du Pakistan, nous sommes en mesure d'assurer la défense de notre pays, mais nous ne nous enorgueillissons certes pas de tuer nos frères afghans. Après 10 ans de guerre, de destructions et de souffrances, nous aspirons sincèrement à la paix, à la réconciliation et aux sentiments fraternels entre tous les Afghans.

Au cours des deux dernières années, nos dirigeants, le parti et le Gouvernement de la République d'Afghanistan, ont été les témoins d'une profonde évolution et de grands changements. S'il y en a encore qui ne sont pas prêts à modifier leur perception du Gouvernement de la République d'Afghanistan, c'est qu'ils n'ont pas suivi de très près les événements et leur évolution en Afghanistan. Nous n'aspirons pas à garder le pouvoir et les positions gouvernementales à n'importe quel prix. S. E. le Président Najibullah a déclaré maintes fois que nous ne pensons pas seulement à notre propre position mais que nous sommes même prêts à donner notre vie pour la cause de la paix et de la tranquillité en Afghanistan. En même temps, il faut noter que les dirigeants

M. Wakil (Afghanistan)

actuels de la République d'Afghanistan estiment qu'il y va de leur devoir national et patriotique de préconiser le dialogue entre les Afghans et d'instaurer un gouvernement d'unité nationale, parce que nous savons manifestement que si le gouvernement actuel quitte le pouvoir, le seul système politique d'Etat qui existe en Afghanistan périra également, l'ordre social sera sapé et l'Afghanistan, patrie commune de tous les Afghans, devra faire face à l'abîme de la désintégration et à une guerre civile longue et sanglante. Accepter un tel avenir pour notre pays serait à notre avis trahir notre patrie et les intérêts nationaux les plus élevés. A cet égard, je tiens à déclarer une fois encore que si le cessez-le-feu est observé par toutes les parties au conflit, le Gouvernement de la République d'Afghanistan est prêt à tenir des élections nationales démocratiques dans tout le pays.

En conclusion, au nom du Gouvernement de la République d'Afghanistan, je tiens à donner l'assurance une fois de plus que, comme par le passé, le Gouvernement de l'Afghanistan restera fidèle aux Accords de Genève et assumera honnêtement toutes ses obligations. En même temps, nous n'épargnerons aucun effort patriotique pour nouer un dialogue entre les Afghans, instaurer la réconciliation nationale et la paix dans tout le pays, et rétablir des conditions normales de vie et de travail pour le peuple de notre pays, la République d'Afghanistan, si éprouvé par la guerre.

Toutefois, si le Conseil de sécurité des Nations Unies n'arrive pas à adopter les mesures nécessaires pour désamorcer la situation tendue qui existe actuellement et si l'agression et l'intervention pakistanaises se poursuivent contre notre pays, nous n'aurons d'autre choix que de défendre fermement et avec patriotisme notre pays. La République d'Afghanistan, usant de son droit de légitime défense, prendra toutes les mesures qui s'imposent pour défendre l'indépendance, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, et pour répondre comme il le jugera bon à l'agression.

La partie pakistanaise doit comprendre que son territoire est aussi vulnérable aux attaques de roquettes que celui de la République de l'Afghanistan. Le Pakistan doit immédiatement mettre fin à la guerre qu'il poursuit progressivement de façon systématique contre l'Afghanistan. Autrement, c'est le Pakistan qui devra supporter la pleine responsabilité de toutes les conséquences graves de cette agression, qui menace la paix et la sécurité internationales dans notre région.

M. Wakil (Afghanistan)

De même, si le Conseil de sécurité n'adopte pas de mesures efficaces pour désamorcer la dangereuse situation actuelle et si l'agression se poursuit, nous n'aurons d'autre choix que de nous présenter de nouveau devant le Conseil. L'appel que nous lançons au Conseil de sécurité n'est pas, ne sera pas, un acte de propagande, un usage abusif de cet organe, mais a pour objet de faire cesser l'agression et l'intervention étrangères dans les affaires intérieures de notre pays et d'assurer la paix et la sécurité dans notre pays et dans la région. Nous espérons que les Nations Unies - et en particulier le Conseil de sécurité, qui est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales - adopteront toutes les mesures propres à faire triompher cette juste cause et à répondre aux aspirations de tout le peuple afghan à la paix et à la tranquillité, et faire cesser la guerre et le fratricide.

Sans aucun doute, le peuple patriote de l'Afghanistan et ses forces armées héroïques sont tout à fait capables de repousser toute agression et intervention dans les affaires intérieures de leur pays et de défendre eux-mêmes résolument l'indépendance, la sécurité nationale et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. Si l'on nous impose la poursuite de la guerre, nous réagirons comme il se doit. Nous sommes certains toutefois que la communauté internationale et le Conseil de sécurité ne permettront pas que le peuple innocent de l'Afghanistan continue d'être la victime d'une guerre imposée et insensée, et d'assister à la destruction de son pays. La voie de la paix, de la négociation et du règlement des différends est la seule alternative à la situation tendue qui existe actuellement.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : La liste des orateurs n'est pas épuisée. Toutefois, en raison de l'heure tardive, je me propose de lever maintenant la séance du Conseil. La prochaine séance du Conseil de sécurité consacrée à la poursuite de l'examen du point inscrit à son ordre du jour sera fixée lors de consultations avec les membres du Conseil, à 16 heures, et nous étudierons alors en même temps un certain nombre d'autres questions que les membres du Conseil de sécurité ont à connaître.

La séance est levée à 13 h 20.